

# TROISIÈME TRIMESTRE 2019

## Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 juillet 2019

### FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2019

- Résultat net ajusté <sup>(1)</sup> de 51,9 millions \$ et résultat net comme présenté de 47,8 millions \$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(1)</sup> de 8,5 % et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 7,8 %
- Ratio d'efficacité ajusté <sup>(1)</sup> de 70,6 % et ratio d'efficacité comme présenté de 72,7 %
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9,0 %
- Amélioration soutenue de la marge nette d'intérêt, qui s'est établie à 1,85 %
- Transition de la quasi-totalité de nos succursales de services aux particuliers vers notre nouvelle approche 100 % Conseil

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les		
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	Variation	31 juillet 2019	31 juillet 2018	Variation
<b>Comme présenté</b>						
Résultat net	47,8 \$	54,9 \$	(13) %	131,4 \$	173,8 \$	(24) %
Résultat dilué par action	1,05 \$	1,23 \$	(15) %	2,88 \$	3,97 \$	(27) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7,8 %	9,2 %		7,2 %	10,2 %	
Ratio d'efficacité	72,7 %	71,8 %		75,1 %	68,6 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,0 %	8,8 %				
<b>Base ajustée <sup>(1)</sup></b>						
Résultat net ajusté	51,9 \$	59,4 \$	(13) %	145,3 \$	187,2 \$	(22) %
Résultat dilué par action ajusté	1,15 \$	1,34 \$	(14) %	3,20 \$	4,30 \$	(26) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	8,5 %	10,0 %		8,0 %	11,0 %	
Ratio d'efficacité ajusté	70,6 %	69,7 %		72,7 %	66,5 %	

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte des montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 47,8 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,05 \$ pour le troisième trimestre 2019, comparativement à 54,9 millions \$ et 1,23 \$ pour le troisième trimestre 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 7,8 % pour le troisième trimestre 2019, par rapport à 9,2 % pour le troisième trimestre 2018. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 51,9 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 1,15 \$ pour le troisième trimestre 2019, en baisse respectivement de 13 % et 14 % par rapport à 59,4 millions \$ et 1,34 \$ pour le troisième trimestre 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 8,5 % pour le troisième trimestre 2019, par rapport à 10,0 % pour la période correspondante de 2018. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

Le résultat net s'est établi à 131,4 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 2,88 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, par rapport à 173,8 millions \$ et 3,97 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 7,2 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, par rapport à 10,2 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 145,3 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 3,20 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, en baisse respectivement de 22 % et 26 % par rapport à 187,2 millions \$ et 4,30 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 8,0 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, par rapport à 11,0 % pour la période correspondante de 2018. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les faits saillants du troisième trimestre 2019 : « Nos résultats financiers se sont améliorés par rapport à ceux du trimestre précédent. La qualité sous-jacente du crédit de notre portefeuille demeure bonne et notre situation de fonds propres est toujours solide, ce qui nous procure une base financière robuste pour la croissance de notre bilan ».

« Nous sommes la première banque canadienne à réussir la transition de notre réseau de succursales d'une offre traditionnelle à une offre 100 % Conseil, un modèle qui, selon nous, correspond mieux au style de vie et aux besoins des clients d'aujourd'hui ».

« Le financement immobilier ainsi que le financement d'équipement et d'inventaires sont des créneaux dans lesquels nous avons une expertise et des relations solides, ce qui se traduit par une croissance rentable. Nous avons augmenté les prêts à la clientèle commerciale, ce qui a contribué à améliorer la composition de notre portefeuille de prêts ».

« Nous avons commencé à déployer nos produits numériques auprès du réseau de conseillers et de courtiers indépendants, sous la bannière de B2B Banque et les offrirons à l'échelle du Canada cet automne sous la marque Banque Laurentienne », a conclu M. Desjardins.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Rapport de gestion</b> .....	<b>2</b>	Gestion du capital.....	14
À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier ...	2	Gestion des risques.....	16
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs .....	3	Données financières supplémentaires –	
Faits saillants .....	4	Résultats trimestriels .....	20
Mode de présentation .....	5	Régie d'entreprise et modifications au contrôle	
Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés		interne à l'égard de l'information financière .....	20
de performance .....	5	Méthodes et estimations comptables .....	20
Perspectives .....	7	<b>États financiers consolidés résumés intermédiaires</b>	
Analyse des résultats consolidés .....	9	<b>non audités</b> .....	<b>21</b>
Situation financière .....	13	<b>Renseignements aux actionnaires</b> .....	<b>56</b>

# RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière de la Banque Laurentienne du Canada au 31 juillet 2019, ainsi que sur ses résultats d'exploitation pour la période close à cette date, comparativement aux périodes correspondantes présentées. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 31 juillet 2019 et pour la période close à cette date, de même qu'avec le rapport annuel 2018. Le présent rapport de gestion est daté du 28 août 2019. Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle 2018, sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse [www.blcgf.ca](http://www.blcgf.ca), et sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## À PROPOS DE BANQUE LAURENTIENNE GROUPE FINANCIER

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Le Groupe emploie 3 300 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 44 milliards \$, de même que des actifs administrés de 29 milliards \$.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes que nous avons posées, notamment à l'égard de nos estimations et des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris les énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer considérablement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan et, notamment, la réorganisation réussie de nos activités des Services aux particuliers, la modernisation de notre système bancaire central et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2018 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

## FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les					Pour les neuf mois clos les		
	31 juillet 2019	30 avril 2019	Variation	31 juillet 2018	Variation	31 juillet 2019	31 juillet 2018	Variation
<b>Résultats d'exploitation</b>								
Revenu total	244 653 \$	239 881 \$	2 %	260 664 \$	(6) %	726 872 \$	787 553 \$	(8) %
Résultat net	47 798 \$	43 313 \$	10 %	54 903 \$	(13) %	131 367 \$	173 845 \$	(24) %
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	51 882 \$	48 726 \$	6 %	59 374 \$	(13) %	145 261 \$	187 216 \$	(22) %
<b>Performance opérationnelle</b>								
Résultat dilué par action	1,05 \$	0,95 \$	11 %	1,23 \$	(15) %	2,88 \$	3,97 \$	(27) %
Résultat dilué par action ajusté <sup>(1)</sup>	1,15 \$	1,08 \$	6 %	1,34 \$	(14) %	3,20 \$	4,30 \$	(26) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(1)</sup>	7,8 %	7,3 %		9,2 %		7,2 %	10,2 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(1)</sup>	8,5 %	8,3 %		10,0 %		8,0 %	11,0 %	
Marge nette d'intérêt	1,85 %	1,77 %		1,77 %		1,81 %	1,78 %	
Ratio d'efficacité	72,7 %	76,3 %		71,8 %		75,1 %	68,6 %	
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(1)</sup>	70,6 %	73,5 %		69,7 %		72,7 %	66,5 %	
Levier d'exploitation	4,9 %	[0,2] %		[6,4] %		[8,7] %	1,1 %	
Levier d'exploitation ajusté <sup>(1)</sup>	4,0 %	0,6 %		[7,1] %		[8,5] %	0,4 %	
<b>Situation financière (millions \$)</b>								
Prêts et acceptations	33 887 \$	34 118 \$	(1) %	35 392 \$	(4) %			
Actif au bilan	44 337 \$	44 693 \$	(1) %	46 631 \$	(5) %			
Dépôts	26 616 \$	27 079 \$	(2) %	29 085 \$	(8) %			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(1)</sup>	2 293 \$	2 284 \$	— %	2 244 \$	2 %			
<b>Principaux inducteurs de croissance (millions \$)</b>								
Prêts aux clients commerciaux	12 868 \$	12 733 \$	1 %	12 311 \$	5 %			
Prêts hypothécaires résidentiels	16 165 \$	16 313 \$	(1) %	17 536 \$	(8) %			
Total des dépôts des clients <sup>(2)</sup>	22 881 \$	23 526 \$	(3) %	25 346 \$	(10) %			
<b>Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III</b>								
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) sous forme d'actions ordinaires <sup>(3)</sup>	9,0 %	9,0 %		8,8 %				
Actif pondéré en fonction des risques liés aux CET1 (millions \$)	20 445 \$	20 476 \$		20 571 \$				
<b>Qualité du crédit</b>								
Prêts dépréciés nets en pourcentage des prêts et des acceptations	0,45 %	0,42 %		0,37 %				
Provisions pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,14 %	0,11 %		0,05 %		0,12 %	0,10 %	
<b>Renseignements sur les actions</b>								
Cours de l'action – Clôture <sup>(4)</sup>	45,41 \$	42,44 \$	7 %	46,62 \$	(3) %	45,41 \$	46,62 \$	(3) %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	11,3 x	10,1 x		8,6 x		11,3 x	8,6 x	
Valeur comptable par action	54,00 \$	53,97 \$	— %	53,43 \$	1 %	54,00 \$	53,43 \$	1 %
Dividendes déclarés par action	0,66 \$	0,65 \$	2 %	0,64 \$	3 %	1,96 \$	1,90 \$	3 %
Rendement de l'action	5,8 %	6,1 %		5,5 %		5,8 %	5,4 %	
Ratio du dividende versé	62,7 %	68,5 %		51,8 %		68,0 %	47,6 %	
Ratio du dividende versé ajusté <sup>(1)</sup>	57,4 %	60,3 %		47,7 %		61,0 %	44,0 %	

[1] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

[2] Y compris les dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire des succursales et des courtiers et des conseillers indépendants, ainsi que les dépôts d'entreprises.

[3] Calculé au moyen de l'approche standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

[4] Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

## MODE DE PRÉSENTATION

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2019, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

### MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

#### Adoption de nouvelles normes comptables

La Banque a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), le 1<sup>er</sup> novembre 2018. L'adoption de l'IFRS 9 s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 7,7 millions \$ au 1<sup>er</sup> novembre 2018, ou une diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4 points de base. Comme le permet l'IFRS 9, la Banque n'a pas retraité les montants comparatifs des périodes antérieures. L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Pour de plus amples renseignements sur ces modifications de méthodes comptables et sur l'incidence de leur adoption au 1<sup>er</sup> novembre 2018, voir les notes 2 et 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

### MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et des mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les résultats préparés conformément aux PCGR sont désignés comme étant des résultats « comme présentés ». Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement se rapportent aux plans de restructuration ainsi qu'à des regroupements d'entreprises et ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente de ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Le tableau suivant présente les éléments d'ajustement et leur incidence sur les résultats comme présentés.

## INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
<b>Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat</b>					
Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté	54 359 \$	47 160 \$	67 972 \$	148 239 \$	219 008 \$
<b>Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat</b>					
Charges de restructuration <sup>(1)</sup>					
Indemnités de départ	972	2 420	—	4 739	—
Autres charges de restructuration	830	1 020	2 243	2 509	4 912
	1 802	3 440	2 243	7 248	4 912
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis <sup>(2)</sup>	336	390	547	1 168	1 801
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>(3)</sup>	3 426	3 436	3 370	10 295	9 339
Autres frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>(4)</sup>	—	—	—	—	2 357
	3 762	3 826	3 917	11 463	13 497
	5 564	7 266	6 160	18 711	18 409
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	59 923 \$	54 426 \$	74 132 \$	166 950 \$	237 417 \$
<b>Incidence sur le résultat net</b>					
Résultat net comme présenté	47 798 \$	43 313 \$	54 903 \$	131 367 \$	173 845 \$
<b>Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat</b>					
Charges de restructuration <sup>(1)</sup>					
Indemnités de départ	713	1 776	—	3 478	—
Autres charges de restructuration	610	749	1 645	1 842	3 601
	1 323	2 525	1 645	5 320	3 601
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis <sup>(2)</sup>	247	286	402	858	1 324
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>(3)</sup>	2 514	2 602	2 424	7 716	6 720
Autres frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>(4)</sup>	—	—	—	—	1 726
	2 761	2 888	2 826	8 574	9 770
	4 084	5 413	4 471	13 894	13 371
Résultat net ajusté	51 882 \$	48 726 \$	59 374 \$	145 261 \$	187 216 \$
<b>Incidence sur le résultat dilué par action</b>					
Résultat dilué par action comme présenté	1,05 \$	0,95 \$	1,23 \$	2,88 \$	3,97 \$
<b>Éléments d'ajustement</b>					
Charges de restructuration	0,03	0,06	0,04	0,13	0,09
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,07	0,07	0,07	0,20	0,24
	0,10	0,13	0,11	0,33	0,33
Résultat dilué par action ajusté <sup>(5)</sup>	1,15 \$	1,08 \$	1,34 \$	3,20 \$	4,30 \$

(1) Les charges de restructuration découlent principalement de l'optimisation de nos activités des Services aux particuliers ainsi que de la rationalisation de certaines fonctions administratives et du siège social, y compris les indemnités de départ, les salaires, les provisions liées à la résiliation de contrats de location, les frais de communication et les honoraires professionnels. Les charges de restructuration sont incluses au poste Frais autres que d'intérêt. Pour la période de trois mois close le 30 avril 2019 et la période de neuf mois close le 31 juillet 2019, les indemnités de départ sont présentées déduction faite d'un gain sur la compression des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi de 4,8 millions \$ et de reprises de provisions totalisant 3,5 millions \$.

(2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit non récurrent lié à l'acquisition d'une entreprise en 2012 et est inclus au poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis.

(3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises effectuées en 2016 et en 2017 et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

(4) Les autres frais liés aux regroupements d'entreprises découlent de l'intégration d'une entreprise acquise en 2016 et sont inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

(5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019.

## INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

La direction utilise également de nombreux indicateurs financiers pour évaluer la performance. Des renseignements détaillés sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires figurent ci-après. Les autres indicateurs de performance, comme la marge nette d'intérêt, le ratio d'efficacité, le levier d'exploitation et le ratio du dividende versé sont définis à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » de notre rapport annuel 2018.

### Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués, de la réserve pour rémunération fondée sur des actions et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

### RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	44 541 \$	40 057 \$	51 650 \$	121 597 \$	163 060 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	4 084	5 413	4 471	13 894	13 371
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	48 625 \$	45 470 \$	56 121 \$	135 491 \$	176 431 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	2 279 133 \$	2 256 503 \$	2 218 543 \$	2 264 241 \$	2 143 375 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7,8 %	7,3 %	9,2 %	7,2 %	10,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	8,5 %	8,3 %	10,0 %	8,0 %	11,0 %

## PERSPECTIVES

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La croissance économique ralentit à l'échelle mondiale, en raison surtout de l'intensification des tensions commerciales. Les tarifs douaniers actuels imposés par les États-Unis et la Chine ont freiné l'activité manufacturière et entraîné le prix des produits de base à la baisse. L'incertitude quant aux politiques touchant l'économie mondiale a atteint de nouveaux sommets à la suite des négociations commerciales non concluantes entre les États-Unis et la Chine qui ont eu lieu dans le cadre de la réunion du G20. De plus, la ratification du nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) a été reportée au moins jusqu'à l'automne.

Aux États-Unis, les dépenses des ménages demeurent robustes et la croissance des activités axées sur les services se poursuit. Toutefois, les dépenses en immobilisations ont ralenti et le nombre d'emplois créés a diminué récemment. En réponse à l'incertitude grandissante entourant les échanges commerciaux, à l'effritement de la confiance des entreprises et à la faiblesse de l'inflation, la Réserve fédérale a abaissé son taux directeur à la fin de juillet et déclaré qu'elle était ouverte à prendre d'autres mesures d'assouplissement, si requis, pour prolonger le cycle. Les marchés financiers s'attendent à ce que les mesures d'assouplissement que prendront la Réserve fédérale ainsi que la Banque centrale européenne au cours du deuxième semestre de 2019 et en 2020 soutiennent les actions mondiales.

L'économie canadienne a retrouvé sa vigueur depuis le printemps dernier, après avoir stagné temporairement en raison surtout de l'ajustement dans le secteur pétrolier. La croissance continue de reposer principalement sur les secteurs axés sur les services. De plus, les dépenses en immobilisations et les exportations augmentent, bien qu'à un rythme modéré et malgré les tensions à l'échelle mondiale. Les dépenses de consommation progressent également. Au pays, la création d'emplois a été très solide cette année, notamment en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec. L'augmentation des salaires s'accélère, et le taux de chômage a encore reculé pour atteindre un creux record de 5,5 % cet été. Le nivellement par le bas des taux d'intérêt mondiaux et la situation intéressante du marché du travail ont accru la capacité des ménages canadiens de respecter leurs obligations financières. La formation de nouveaux ménages, la hausse du revenu disponible des ménages et le recul récent des taux hypothécaires devraient soutenir la demande de logements. Le rythme de la construction domiciliaire a toutefois ralenti depuis le début de 2019 pour atteindre son plus bas niveau depuis deux ans.

Néanmoins, malgré ces indicateurs favorables, l'économie canadienne pourrait ralentir si la conjoncture internationale continue de s'affaiblir, compte tenu notamment de nos liens étroits avec les États-Unis.

Consciente de l'incertitude entourant les tensions commerciales grandissantes, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur inchangé à ce jour. Les marchés financiers s'attendent à des réductions des taux d'intérêt à court terme au Canada, mais dans une mesure moindre qu'aux États-Unis et dans la zone euro, ce qui est conforme à la conjoncture économique plus favorable dans l'ensemble. Le taux de financement à un jour cible a été maintenu à 1,75 % depuis octobre 2018, et le produit intérieur brut réel canadien devrait croître à un rythme respectable de 1,4 % en 2019 et de 1,9 % en 2020.

## PLAN STRATÉGIQUE

En novembre 2015, nous avons lancé un plan sur sept ans visant à faire de la Banque une banque meilleure et différente afin de tirer profit des avancées technologiques et de la globalisation des services bancaires et de mieux répondre aux besoins de nos clients. Pour y parvenir, nous avons priorisé trois objectifs stratégiques : renforcer nos fondations, investir dans la croissance rentable et améliorer la performance financière. Nous nous efforçons de mener à bien ces objectifs stratégiques, notre but ultime étant d'améliorer la performance de la Banque et d'atteindre un niveau de rentabilité semblable à celui des autres banques canadiennes. Au troisième trimestre 2019, nous avons continué à réaliser des progrès importants au chapitre de nos initiatives clés. Ainsi, en 2019, nous continuerons d'investir dans nos employés, nos processus et notre technologie.

En mars 2019, nous avons signé une nouvelle convention collective pour nos activités de détail du Québec, qui renforce notre fondation et devrait contribuer à améliorer la performance financière. À la fin d'avril, nous avons également commencé à optimiser certaines fonctions administratives, d'octroi de crédit et de recouvrement des Services aux particuliers et avons conclu certaines ententes d'impartition pour générer des économies d'échelle. Au troisième trimestre 2019, nous avons réduit nos liquidités, diminué nos frais juridiques et autres frais de main-d'œuvre, et réaffecté les employés à des tâches plus prioritaires et génératrices de revenus. Nous avons antérieurement indiqué que, sur une base annuelle, la normalisation des liquidités permettrait d'améliorer de 7 millions \$ le revenu net d'intérêt, que la réduction des frais juridiques et de main-d'œuvre retrancherait 3 millions \$ aux frais autres que d'intérêt et que la diminution de l'effectif réduirait les dépenses de 15 millions \$ à 20 millions \$. Nous prévoyons réaliser progressivement des synergies et réduire graduellement les coûts d'ici la fin de l'exercice du premier semestre 2020.

En juillet 2019, nous avons complété la transition de la quasi-totalité de nos succursales de services aux particuliers vers notre nouvelle approche 100 % Conseil, et les six succursales restantes situées en région seront converties à la fin de septembre. Ce virage a été soigneusement planifié avec tous nos clients pour assurer une transition harmonieuse vers notre nouveau modèle. L'atteinte de ce jalon marque une nouvelle phase prometteuse pour notre réseau de succursales au Québec dont la priorité sera la croissance. Nos employés sont engagés envers notre mission qui est d'aider nos clients à améliorer leur santé financière.

Depuis le début de l'exercice, nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan d'affaires, et nos activités de financement d'équipement et d'inventaires ont enregistré une croissance rentable et solide. À ce chapitre, nous sommes sur la bonne voie pour réaliser une croissance supérieure à 10 % et améliorer la rentabilité et la diversification de la Banque.

### Mise à jour sur les initiatives clés

#### *Système bancaire central*

Au cours du premier trimestre 2019, nous avons effectué la migration des produits restants de B2B Banque et de la plupart des prêts des Services aux entreprises vers la nouvelle plateforme, ce qui a conclu la phase 1 du programme. La phase 2 visera tous les comptes et produits des Services aux particuliers, ainsi que les quelques produits restants des Services aux entreprises. Comme il a été mentionné précédemment, compte tenu de l'élan actuel de notre transformation, nous accélérons la mise en œuvre de l'initiative visant le système bancaire central en ce qui a trait aux activités en succursales. Nous prévoyons avoir achevé la phase 2 en décembre 2020, lorsque tous les produits auront migré de l'ancienne plateforme vers la nouvelle plateforme.

#### *Services numériques*

Ayant achevé la phase 1 de la mise en œuvre de notre système bancaire central en janvier, nous nous concentrons maintenant sur le dernier stade du développement de notre nouvelle offre de services bancaires numériques. Ces nouveaux services, qui sont présentement en cours de lancement auprès des conseillers et des courtiers indépendants et qui seront déployés directement aux clients à l'échelle du Canada à l'automne, amélioreront le financement et contribueront graduellement aux résultats.

#### *Optimisation des activités des Services aux particuliers*

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019, nous avons fusionné huit succursales. De plus, comme il est mentionné précédemment, en juillet 2019 nous avons également presque achevé la conversion de nos succursales de services aux particuliers en succursales offrant notre approche 100 % Conseil. Au fur et à mesure que nous simplifions les activités de notre réseau de succursales, nous nous approchons de notre objectif d'être une institution financière renouvelée d'ici 2022.

#### *Approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit*

Nous réalisons également des progrès dans le cadre de notre projet visant à adopter, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, l'approche fondée sur les notations internes avancée utilisée pour déterminer les exigences de fonds propres réglementaires de la Banque. Comme il a été mentionné précédemment, étant donné que notre système bancaire central, notre offre de services numériques, la croissance du bilan et les gains d'efficacité ont été au cœur de nos préoccupations, la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée devrait prendre de 12 mois à 18 mois de plus. La mise en œuvre devrait avoir lieu entre la fin de 2021 et la première moitié de 2022 et nous prévoyons en tirer des bienfaits à compter de 2022.

#### *Gestion prudente*

Tout en restant centrés sur ces initiatives, nous faisons preuve de prudence dans la gestion des actifs de la Banque. La qualité de notre crédit demeure solide. Nous continuons aussi d'apporter des améliorations en marge des cadres de conformité et de réglementation afin de mieux gérer les risques. En outre, nous maintenons des niveaux de liquidités et de fonds propres sains tandis que nous poursuivons notre transformation. Le redéploiement graduel des fonds propres devrait contribuer au retour de la croissance rentable des prêts. Nous tenons compte des investissements importants requis en vue de réaliser notre transformation et demeurons engagés à améliorer l'efficacité de la Banque.



## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les tableaux suivants présentent les résultats consolidés résumés comme présentés et ajustés.

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS – COMME PRÉSENTÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
Revenu net d'intérêt	176 042 \$	164 564 \$	177 013 \$	513 206 \$	532 760 \$
Autres revenus	68 611	75 317	83 651	213 666	254 793
Revenu total	244 653	239 881	260 664	726 872	787 553
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	336	390	547	1 168	1 801
Provisions pour pertes sur créances	12 100	9 200	4 900	31 800	26 400
Frais autres que d'intérêt	177 858	183 131	187 245	545 665	540 344
Résultat avant impôts sur le résultat	54 359	47 160	67 972	148 239	219 008
Impôts sur le résultat	6 561	3 847	13 069	16 872	45 163
Résultat net	47 798 \$	43 313 \$	54 903 \$	131 367 \$	173 845 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 257	3 256	3 253	9 770	10 785
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	44 541 \$	40 057 \$	51 650 \$	121 597 \$	163 060 \$
Résultat dilué par action	1,05 \$	0,95 \$	1,23 \$	2,88 \$	3,97 \$

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS – AJUSTÉS <sup>(1)</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
Revenu net d'intérêt	176 042 \$	164 564 \$	177 013 \$	513 206 \$	532 760 \$
Autres revenus	68 611	75 317	83 651	213 666	254 793
Revenu total	244 653	239 881	260 664	726 872	787 553
Provisions pour pertes sur créances	12 100	9 200	4 900	31 800	26 400
Frais autres que d'intérêt ajustés	172 630	176 255	181 632	528 122	523 736
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	59 923	54 426	74 132	166 950	237 417
Impôts sur le résultat ajustés	8 041	5 700	14 758	21 689	50 201
Résultat net ajusté	51 882 \$	48 726 \$	59 374 \$	145 261 \$	187 216 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 257	3 256	3 253	9 770	10 785
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	48 625 \$	45 470 \$	56 121 \$	135 491 \$	176 431 \$
Résultat dilué par action ajusté	1,15 \$	1,08 \$	1,34 \$	3,20 \$	4,30 \$

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

### TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2019 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2018

Le résultat net s'est établi à 47,8 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 1,05 \$ au troisième trimestre 2019, comparativement à 54,9 millions \$ et 1,23 \$ au troisième trimestre 2018. Le résultat net ajusté a été de 51,9 millions \$ au troisième trimestre 2019, en baisse de 13 % par rapport à 59,4 millions \$ au troisième trimestre 2018, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,15 \$, en baisse de 14 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,34 \$ au troisième trimestre 2018.

#### Revenu total

Le revenu total a diminué de 16,0 millions \$, ou 6 %, pour s'établir à 244,7 millions \$ au troisième trimestre 2019, comparativement à 260,7 millions \$ au troisième trimestre 2018.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 1,0 million \$, ou 1 %, pour s'établir à 176,0 millions \$ au troisième trimestre 2019, comparativement à 177,0 millions \$ au troisième trimestre 2018. La diminution s'explique essentiellement par la baisse des volumes de prêts d'un exercice à l'autre, en partie contrebalancée par la hausse des prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé. Comme la nouvelle convention collective a été signée à la fin de mars, nous avons réduit graduellement le niveau des liquidités, ce qui a également contribué positivement au revenu d'intérêt au troisième trimestre 2019. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,85 % au troisième trimestre 2019, une augmentation de 8 points de base par rapport à celle du troisième trimestre 2018, en raison surtout du changement dans la composition du portefeuille de prêts et du niveau de liquidités à rendement moins élevé.

Les **autres revenus** ont diminué de 15,0 millions \$, ou 18 %, pour s'établir à 68,6 millions \$ au troisième trimestre 2019, par rapport aux autres revenus de 83,7 millions \$ au troisième trimestre 2018. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 2,8 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2018, sous l'effet de la baisse des commissions sur prêts et des frais de service sur les dépôts et les paiements alors que les clients modifient peu à peu leur comportement bancaire. Les revenus liés aux marchés, y compris les profits sur les valeurs mobilières et les revenus de trésorerie et de marchés financiers, ont également été touchés et ont affiché une diminution combinée de 7,4 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2018. Cette diminution découlait principalement des profits moins élevés sur les portefeuilles détenus pour les activités de courtage et, dans une moindre mesure, des profits moins importants sur les autres activités de négociation. Les frais et commissions tirés des activités de courtage ont aussi diminué de 1,9 million \$ par rapport au troisième trimestre 2018, en raison surtout du ralentissement des activités.

#### **Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis**

Au troisième trimestre 2019, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,3 million \$, par rapport à 0,5 million \$ au troisième trimestre 2018. Voir la note 3.3 des états financiers consolidés annuels 2018 pour de plus amples renseignements.

#### **Provisions pour pertes sur créances**

Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 12,1 millions \$ au troisième trimestre 2019, comparativement aux provisions de 4,9 millions \$ au troisième trimestre 2018. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle principalement du niveau peu élevé des pertes subies au troisième trimestre 2018, qui était attribuable à l'amélioration des actifs sous-jacents. La variation de la probabilité d'une récession au troisième trimestre 2019 a également contribué à la hausse des provisions cumulatives collectives. Les pertes sur prêts demeurent basses en raison des conditions de crédit actuellement favorables. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

#### **Frais autres que d'intérêt**

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 177,9 millions \$ au troisième trimestre 2019, une baisse de 9,4 millions \$, ou 5 %, par rapport à ceux du troisième trimestre 2018. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont aussi diminué pour se fixer à 172,6 millions \$ au troisième trimestre 2019.

Les **salaires et avantages du personnel** ont diminué de 2,9 millions \$ en comparaison de ceux du troisième trimestre 2018, pour se fixer à 90,1 millions \$ au troisième trimestre 2019, du fait essentiellement de la baisse des charges salariales imputable à la réduction de l'effectif et du recul des coûts des régimes de retraite.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** se sont établis à 48,7 millions \$ au troisième trimestre 2019, un niveau essentiellement inchangé par rapport au niveau du troisième trimestre 2018. La hausse des frais de technologie engagés pour exploiter en simultané les plateformes bancaires centrales ainsi que pour rehausser les niveaux des services de TI et la sécurité sur une base continue a été contrebalancée par la baisse des charges de loyer après le déménagement dans le nouveau siège social de Montréal au quatrième trimestre 2018.

Les **autres frais autres que d'intérêt** se sont élevés à 37,3 millions \$ au troisième trimestre 2019, une baisse de 6,0 millions \$, ou 14 %, par rapport à ceux du troisième trimestre 2018. Cette baisse est imputable principalement au recul des honoraires professionnels et des coûts liés aux relations de travail.

Les **charges de restructuration** se sont élevées à 1,8 million \$ pour le troisième trimestre 2019 et comprenaient essentiellement les charges liées à l'optimisation de nos activités des Services aux particuliers ainsi qu'à la rationalisation de certaines fonctions administratives et du siège social.

Aucuns **frais liés aux regroupements d'entreprises** n'ont été engagés au troisième trimestre 2019, l'intégration des activités de financement d'équipement acquises en 2016 ayant été en grande partie achevée au deuxième trimestre 2018.

#### **Ratio d'efficacité**

Au troisième trimestre 2019, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 70,6 %, par rapport à 69,7 % au troisième trimestre 2018. La Banque investit dans sa transformation, de sorte que ce ratio est influencé par le niveau accru des dépenses. Par conséquent, ce ratio devrait demeurer élevé au cours des prochains trimestres. L'exploitation de deux plateformes bancaires centrales et la mise en œuvre des projets de conformité et de gestion des risques liés à la réglementation exigent que des frais additionnels soient engagés. Le levier d'exploitation ajusté a été négatif d'un exercice à l'autre. Nous ciblons toujours un ratio d'efficacité inférieur à 63 % en 2021, et nous continuons de viser un levier d'exploitation positif.

Pour les raisons susmentionnées, le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 72,7 % pour le troisième trimestre 2019, comparativement à 71,8 % pour le troisième trimestre 2018.

#### **Impôts sur le résultat**

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2019, la charge d'impôt a été de 6,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 12,1 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger, y compris un ajustement favorable de 1,5 million \$ des activités d'assurance, et des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018, la charge d'impôt avait été de 13,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 19,2 %. Le taux

d'imposition moins élevé pour le troisième trimestre 2019, comparativement à celui du troisième trimestre 2018, résulte principalement du revenu national proportionnellement inférieur.

## NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2019 COMPARATIVEMENT AUX NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2018

Le résultat net s'est établi à 131,4 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 2,88 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, par rapport à 173,8 millions \$ et 3,97 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Le résultat net ajusté a été de 145,3 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, en baisse de 22 % par rapport à 187,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 3,20 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, en baisse de 26 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 4,30 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. La baisse du résultat dilué par action par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2018 est présentée de façon plus détaillée ci-après et tient compte de l'incidence pendant la période complète de l'émission d'actions ordinaires effectuée au début de l'exercice 2018.

### Revenu total

Le revenu total a diminué de 60,7 millions \$, ou 8 %, pour s'établir à 726,9 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, comparativement à 787,6 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 19,6 millions \$, ou 4 %, pour s'établir à 513,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, comparativement au revenu net d'intérêt de 532,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. La diminution s'explique essentiellement par la baisse des volumes de prêts d'un exercice à l'autre, en partie contrebalancée par la hausse des prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé. Comme il a été mentionné précédemment, au cours des deux dernières années, nous avons repositionné notre portefeuille de prêts pour optimiser la répartition des fonds propres. Toutefois, le montant plus considérable de liquidités conservé au cours du premier semestre de l'exercice précédant la signature de la nouvelle convention collective s'est répercuté négativement sur les marges d'intérêt et le résultat. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,81 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 par rapport à la marge de 1,78 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018.

Les **autres revenus** ont diminué de 41,1 millions \$, ou 16 %, pour s'établir à 213,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, comparativement à 254,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 9,5 millions \$ par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2018, sous l'effet surtout de la baisse des frais de service sur les dépôts et les paiements alors que les clients modifient peu à peu leur comportement bancaire. Les frais et commissions sur les activités de courtage ont diminué de 6,0 millions \$ par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2018, en raison du ralentissement des activités attribuable à la conjoncture défavorable du marché au début de l'exercice et au début du troisième trimestre 2019. La diminution découle également du recul de 3,9 millions \$ des profits sur les portefeuilles détenus pour les activités de courtage par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2018. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont également été touchés et ont baissé de 6,8 millions \$ par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2018, du fait principalement de la baisse des profits sur les valeurs mobilières. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2018, les autres revenus tenaient également compte d'un profit net de 5,3 millions \$ tiré de la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles.

### Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a totalisé 1,2 million \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, comparativement à 1,8 million \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

### Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 31,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, en hausse de 5,4 millions \$, ou 20 %, par rapport à 26,4 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Les pertes sur prêts demeurent basses, puisque les conditions de crédit actuelles sont favorables. Les résultats des neuf mois clos le 31 juillet 2018 avaient également été avantageés par des reprises de provisions favorables. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

### Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,3 millions \$, ou 1 %, pour s'établir à 545,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, comparativement à 540,3 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 4,4 millions \$, ou 1 %, pour s'établir à 528,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, par rapport à 523,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018.

Les **salaires et avantages du personnel** ont diminué de 5,6 millions \$, ou 2 %, en comparaison des neuf mois clos le 31 juillet 2018, pour se chiffrer à 272,6 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, du fait essentiellement de la baisse des charges salariales imputable à la réduction de l'effectif, de la diminution des coûts des régimes de retraite et du recul de la rémunération liée à la performance, contrebalancés en partie par la hausse de la rémunération fondée sur des actions.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 4,3 millions \$, ou 3 %, par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2018, pour s'établir à 148,3 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des frais de technologie et de la charge d'amortissement au titre de l'achèvement de la phase 1 du programme de mise en œuvre du système bancaire central, contrebalancée en partie par la diminution des charges de loyer, comme il est mentionné précédemment.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont augmenté de 6,6 millions \$, ou 6 %, pour s'établir à 117,4 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, comparativement aux neuf mois clos le 31 juillet 2018. Cette hausse s'explique essentiellement par l'accroissement des charges réglementaires, y compris l'augmentation d'un exercice à l'autre des frais liés à l'assurance-dépôts, à la mise en œuvre de nouvelles normes IFRS, à la réglementation relative au recyclage des produits de la criminalité et à la gestion de la conformité, ainsi que par l'augmentation des honoraires professionnels et des coûts liés aux relations de travail attribuable à la nouvelle convention collective.

Les **charges de restructuration** se sont élevées à 7,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 et, comme il a été mentionné précédemment, comprenaient essentiellement les charges liées à l'optimisation de nos activités des Services aux particuliers et à la rationalisation de certaines fonctions administratives et du siège social. Les charges brutes liées aux mesures de restructuration de 15,5 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, engagées principalement en lien avec les indemnités de départ, ont été contrebalancées en partie par un gain sur la compression des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi de 4,8 millions \$ ainsi que par des reprises de provisions totalisant 3,5 millions \$ comptabilisées au deuxième trimestre de 2019.

Aucuns **frais liés aux regroupements d'entreprises** n'ont été engagés au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019, l'intégration des activités de financement d'équipement acquises en 2016 ayant été en grande partie achevée au deuxième trimestre 2018.

#### *Ratio d'efficacité*

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 72,7 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, comparativement à 66,5 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. Au moment où la Banque continuait d'investir dans sa transformation, ce ratio a été influencé par la baisse des revenus compte tenu du niveau plus élevé des liquidités au premier semestre de l'exercice et par des charges plus élevées. Le levier d'exploitation ajusté a été négatif d'un exercice à l'autre. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 75,1 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, comparativement à 68,6 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, essentiellement pour les mêmes raisons que celles susmentionnées.

#### **Impôts sur le résultat**

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, la charge d'impôt s'est élevée à 16,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 11,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger, y compris un ajustement favorable cumulé de 3,0 millions \$ des activités d'assurance, et des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, la charge d'impôt s'était élevée à 45,2 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'était établi à 20,6 %. Le taux d'imposition moins élevé pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2018 découle principalement du revenu national proportionnellement plus bas.

### **TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2019 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2019**

Le résultat net s'est établi à 47,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,05 \$, pour le troisième trimestre 2019, comparativement à 43,3 millions \$ et 0,95 \$ pour le deuxième trimestre 2019. Le résultat net ajusté s'est établi à 51,9 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,15 \$ pour le troisième trimestre 2019, par rapport à 48,7 millions \$ et 1,08 \$ pour le deuxième trimestre 2019.

Le revenu total a augmenté de 4,8 millions \$ pour s'établir à 244,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2019, comparativement à un revenu total de 239,9 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 11,5 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 176,0 millions \$, essentiellement en raison de l'incidence positive attribuable au fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus, ainsi que de l'augmentation saisonnière des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts hypothécaires résidentiels. Comme il a été mentionné précédemment, le niveau réduit des liquidités a également contribué positivement au revenu d'intérêt. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,85 % pour le troisième trimestre 2019, une augmentation de 8 points de base par rapport à celle de 1,77 % pour le deuxième trimestre 2019, en raison surtout de la réduction des liquidités et de la hausse des pénalités sur les remboursements anticipés, comme il est mentionné précédemment.

Les autres revenus ont diminué de 6,7 millions \$, ou 9 %, pour s'établir à 68,6 millions \$ au troisième trimestre 2019, par rapport aux autres revenus de 75,3 millions \$ au trimestre précédent. Les autres revenus du troisième trimestre 2019 ont été touchés par la baisse des revenus tirés des marchés des capitaux plus importants, ce qui découlait principalement des profits nets moins élevés sur les portefeuilles détenus pour les activités de courtage et, dans une moindre mesure, du ralentissement des autres activités de négociation.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,3 million \$ au troisième trimestre 2019, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du deuxième trimestre 2019. Voir la note 3.3 des états financiers consolidés annuels 2018 pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur créances du troisième trimestre 2019 ont totalisé 12,1 millions \$, une hausse de 2,9 millions \$ comparativement aux provisions de 9,2 millions \$ au deuxième trimestre 2019. Au troisième trimestre 2019, les pertes sur créances ont subi l'incidence, en partie, de la hausse des provisions cumulatives collectives imputable à la variation de la probabilité d'une récession, ainsi que des pertes légèrement plus élevées sur les expositions commerciales. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 5,3 millions \$ pour s'établir à 177,9 millions \$ au troisième trimestre 2019 par rapport à 183,1 millions \$ au deuxième trimestre 2019. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont diminué de 3,6 millions \$ pour s'établir à 172,6 millions \$ au troisième trimestre 2019, en regard de 176,3 millions \$ au deuxième trimestre 2019. La diminution découle principalement de la baisse séquentielle des frais d'occupation de locaux et technologie et de la baisse des autres charges, contrebalancée en partie par la hausse des salaires attribuable au fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus.

## SITUATION FINANCIÈRE

### BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts auprès de banques	688 093 \$	490 727 \$
Valeurs mobilières	5 712 661	6 061 144
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2 835 795	3 652 498
Prêts et acceptations, montant net	33 784 839	34 301 662
Autres actifs	1 315 839	1 388 652
	<b>44 337 227 \$</b>	<b>45 894 683 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	26 615 605 \$	28 006 572 \$
Autres passifs	6 835 028	7 255 394
Dette liée aux activités de titrisation	7 977 807	7 787 753
Dette subordonnée	349 016	348 762
Capitaux propres	2 559 771	2 496 202
	<b>44 337 227 \$</b>	<b>45 894 683 \$</b>

Au 31 juillet 2019, l'actif total s'élevait à 44,3 milliards \$, une diminution de 1,6 milliard \$ par rapport à l'actif total de 45,9 milliards \$ au 31 octobre 2018. Cette diminution reflète principalement la baisse de 1,0 milliard \$ des liquidités et de 0,5 milliard \$ des prêts, comme il est mentionné ci-après.

### LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 juillet 2019, ces actifs totalisaient 9,2 milliards \$, une diminution de 1,0 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2018. De façon générale, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de liquidités tandis que la mise en œuvre de nos diverses initiatives progresse. La Banque dispose de sources de financement bien diversifiées, et le niveau actuel des liquidités est suffisant pour respecter les obligations de celle-ci, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

### PRÊTS

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, s'établissaient à 33,8 milliards \$ au 31 juillet 2019, une diminution de 0,5 milliard \$ depuis le 31 octobre 2018. Ceci est cohérent avec la poursuite de l'optimisation de la composition de notre portefeuille visant l'amélioration de la répartition des fonds propres et du rendement de l'actif pondéré en fonction des risques. Les variations sont expliquées plus en détail par les éléments décrits ci-après.

Les prêts personnels s'établissaient à 4,9 milliards \$, soit une baisse de 0,5 milliard \$ depuis le 31 octobre 2018, du fait principalement de la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement qui reflète le comportement des consommateurs, lesquels tentent de diminuer leur endettement.

Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 16,2 milliards \$ au 31 juillet 2019, une baisse de 0,8 milliard \$ depuis le 31 octobre 2018. Cette baisse reflète surtout une diminution graduelle de la souscription et l'accent mis sur les prêts commerciaux à rendement plus élevé afin d'optimiser l'allocation entre nos produits. La diminution a été contrebalancée en partie par l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme visant à optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 12,9 milliards \$ au 31 juillet 2019, une augmentation de 7 % depuis le 31 octobre 2018. Cette augmentation est attribuable essentiellement aux volumes de financement d'inventaires par l'intermédiaire de NCF et aux prêts de financement immobilier. Au début de l'exercice, nous avons vendu des prêts commerciaux à rendement moins élevé totalisant 105 millions \$, ce qui a marqué la fin du réalignement de notre portefeuille de prêts commerciaux. Par conséquent, la valeur du portefeuille de prêts commerciaux a augmenté de 8 %, déduction faite des ventes de prêts, depuis le 31 octobre 2018.

## AUTRES ACTIFS

Les autres actifs sont demeurés essentiellement inchangés par rapport au 31 octobre 2018, et totalisaient 1,3 milliard \$ au 31 juillet 2019.

## PASSIF

Les dépôts ont diminué de 1,4 milliard \$ en comparaison du 31 octobre 2018, pour s'établir à 26,6 milliards \$ au 31 juillet 2019, en raison de l'optimisation de notre financement et compte tenu de la baisse de l'actif total. Les dépôts de particuliers totalisaient 20,1 milliards \$ au 31 juillet 2019, soit 0,9 milliard \$ de moins qu'au 31 octobre 2018, en raison de la diminution des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,5 milliard \$ depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 6,5 milliards \$. Les dépôts de particuliers représentaient 76 % du total des dépôts au 31 juillet 2019, par rapport à 75 % au 31 octobre 2018, et ont contribué à notre solide situation de liquidité.

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,2 milliard \$ par rapport à celle au 31 octobre 2018, et s'établissait à 8,0 milliards \$ au 31 juillet 2019. Depuis le début de l'exercice, la titrisation de prêts hypothécaires par l'intermédiaire des programmes de la SCHL et du programme d'un tiers, ainsi que la titrisation de créances au titre des contrats de location-financement et de prêts à l'investissement ont plus que contrebalancé l'échéance des passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les remboursements normaux.

## CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 2 559,8 millions \$ au 31 juillet 2019, comparativement à 2 496,2 millions \$ au 31 octobre 2018. Comme mentionné à la rubrique « Mode de présentation » du présent rapport de gestion, l'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu à une diminution de 7,7 millions \$ des capitaux propres au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Cette diminution a été contrebalancée par une augmentation des capitaux propres attribuable à la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, une hausse du cumul des autres éléments du résultat global ainsi que l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions. Pour de plus amples renseignements, voir l'état de la variation des capitaux propres consolidé.

La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 54,00 \$ au 31 juillet 2019, comparativement à 53,72 \$ au 31 octobre 2018. En date du 22 août 2019, 42 463 328 actions ordinaires étaient en circulation.

## GESTION DU CAPITAL

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon les exigences de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres » (NFP) du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total de nos fonds propres sont établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres. Voir la rubrique « Gestion du capital » à la page 39 de notre rapport annuel 2018 pour de plus amples renseignements sur nos fonds propres réglementaires.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres s'établissaient respectivement à 9,0 %, 10,2 % et 12,2 % au 31 juillet 2019. Ces ratios dépassaient l'ensemble des exigences actuelles.

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Fonds propres réglementaires</b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 843 330 \$	1 812 007 \$
Fonds propres de catégorie 1	2 087 368 \$	2 056 045 \$
Total des fonds propres	2 497 521 \$	2 472 788 \$
<b>Total de l'actif pondéré en fonction des risques <sup>(1)</sup></b>	<b>20 444 560 \$</b>	<b>20 238 803 \$</b>
<b>Ratios des fonds propres réglementaires</b>		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,0 %	9,0 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,2 %	10,2 %
Ratio total des fonds propres	12,2 %	12,2 %

[1] Calculé au moyen de l'approche standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était de 9,0 % au 31 juillet 2019 par rapport à un ratio de 9,0 % au 31 octobre 2018. Comme mentionné précédemment, l'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu à une diminution de 4 points de base du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019, nous avons continué de gérer rigoureusement l'accroissement de l'actif de manière à réaliser un équilibre entre la maximisation de la rentabilité de la composition des produits et les expositions pondérées en fonction des risques en vue de maintenir des ratios de fonds propres robustes.

### Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

#### *Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit*

Nous avons recours à l'approche standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. À l'heure actuelle, nos exigences en matière de fonds propres en fonction de l'exposition au risque de crédit selon l'approche standard ne sont pas établies sur la même base que celles des institutions financières canadiennes de plus grande taille qui utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit qui est plus favorable.

Le 7 décembre 2017, le CBCB a publié un document intitulé « Finalisation des réformes réglementaires d'après-crise de Bâle III ». Ce document constitue la finalisation du dispositif de Bâle III par le CBCB et la suite des documents consultatifs du CBCB publiés en 2014 et en 2015. Il complète la phase initiale des réformes de Bâle III réalisées antérieurement par le comité. Un des objectifs principaux des révisions intégrées dans le dispositif est de réduire la variabilité excessive des actifs pondérés en fonction des risques et d'améliorer la comparabilité des ratios de fonds propres des banques. Le nouveau dispositif révisé l'approche standard et améliore le niveau de détails et la sensibilité au risque en modifiant la pondération en fonction des risques associée aux diverses catégories d'actifs. Les révisions comprennent des modifications à l'approche fondée sur les notations internes avancée, en imposant notamment des limites à l'égard de certaines données utilisées pour calculer les exigences de fonds propres et en introduisant un nouveau seuil de sensibilité au risque plus robuste fondé sur les approches standard de Bâle III révisées par le comité, ainsi que des méthodes utilisées pour calculer les fonds propres réglementaires à détenir à l'égard de l'exposition au risque opérationnel. À l'heure actuelle, la direction évalue l'incidence potentielle de l'adoption de ce nouveau dispositif, qui demeure assujettie à la publication par le BSIF de sa ligne directrice connexe.

La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit demeure une de nos initiatives principales qui devrait renforcer notre gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière de souscription de crédit. Comme il a été mentionné précédemment, nous ralentissons la mise en œuvre de cette initiative de 12 mois à 18 mois. Nous prévoyons que la mise en œuvre aura lieu entre la fin de 2021 et le premier semestre de 2022, et que nous en tirerons des bienfaits à compter de 2022.

### RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,6 % au 31 juillet 2019 et dépassait les exigences actuelles.

#### RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
Fonds propres de catégorie 1	2 087 368 \$	2 056 045 \$
Total des expositions	45 206 169 \$	46 042 387 \$
Ratio de levier selon Bâle III	4,6 %	4,5 %

### DIVIDENDES

Le 13 août 2019, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 septembre 2019.

Le 28 août 2019, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,66 \$ par action ordinaire payable le 1<sup>er</sup> novembre 2019 aux actionnaires inscrits en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019. Ce dividende trimestriel est en hausse de 3 % par rapport au dividende déclaré il y a un an. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées au titre de notre régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

## DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les		
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 octobre 2018	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,66 \$	0,65 \$	0,64 \$	2,54 \$	2,46 \$	2,36 \$
Ratio du dividende versé	62,7 %	68,5 %	51,8 %	49,6 %	45,7 %	53,1 %
Ratio du dividende versé ajusté <sup>(1)</sup>	57,4 %	60,3 %	47,7 %	45,9 %	40,5 %	42,4 %

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

## GESTION DES RISQUES

Du fait de la nature de nos activités, nous sommes exposés à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » à la page 45 de notre rapport annuel 2018.

### RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts.

#### PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES <sup>(1)</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
Personnels	3 595 \$	4 265 \$	4 394 \$	12 303 \$	17 061 \$
Hypothécaires résidentiels	2 082	505	1 102	2 535	2 485
Commerciaux <sup>(2)</sup>	6 423	4 430	(596)	16 962	6 854
	12 100 \$	9 200 \$	4 900 \$	31 800 \$	26 400 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,14 %	0,11 %	0,05 %	0,12 %	0,10 %

(1) Selon l'IFRS 9 en 2019 et selon l'IAS 39 en 2018.

(2) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

#### Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 2,9 millions \$ séquentiellement et de 7,2 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 12,1 millions \$ au troisième trimestre 2019. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle principalement du niveau peu élevé des pertes subies au troisième trimestre 2018, qui était attribuable à l'amélioration des actifs sous-jacents. La variation de la probabilité d'une récession au troisième trimestre 2019 a également contribué à la hausse des provisions cumulatives collectives. Néanmoins, les conditions économiques sont restées saines au cours de la période. Dans l'ensemble, le niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts.

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 31,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, en hausse de 5,4 millions \$ par rapport à 26,4 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018. L'augmentation d'un exercice à l'autre s'explique essentiellement par les pertes sur prêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, qui tenaient compte de la réduction des provisions cumulatives attribuable à la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles au deuxième trimestre 2018, ainsi que des mises à jour favorables des paramètres du modèle de risque et des améliorations des actifs sous-jacents.

Au troisième trimestre 2019, les **pertes sur prêts personnels** ont diminué de 0,7 million \$ séquentiellement et de 0,8 million \$ d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique principalement par la diminution des volumes de prêts. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 4,8 millions \$ d'un exercice à l'autre, en raison surtout de la baisse susmentionnée des volumes.

Les **pertes sur prêts hypothécaires résidentiels** du troisième trimestre 2019 ont augmenté de 1,6 million de dollars séquentiellement et de 1,0 million de dollars d'un exercice à l'autre, du fait principalement des provisions cumulatives collectives sur prêts dépréciés plus élevées. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels se sont établies à 2,5 millions \$, un niveau essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Le niveau des pertes sur créances demeure historiquement bas et découle des conditions de crédit favorables et de nos critères de souscription rigoureux.

Les **pertes sur prêts commerciaux** ont augmenté de 2,0 millions \$ séquentiellement au troisième trimestre 2019. Par rapport au troisième trimestre 2018, les pertes sur créances ont augmenté de 7,0 millions \$ étant donné que les pertes sur créances au



troisième trimestre 2018 avaient bénéficié de l'amélioration des actifs sous-jacents. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, les pertes sur prêts commerciaux ont augmenté de 10,1 millions \$ d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique en partie par la provision additionnelle de 4,5 millions \$ comptabilisée au premier trimestre 2019 à l'égard d'un seul prêt commercial syndiqué.

Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 14 points de base pour le troisième trimestre 2019.

## PRÊTS DÉPRÉCIÉS <sup>(1)</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Prêts dépréciés bruts</b>		
Personnels	27 301 \$	19 805 \$
Hypothécaires résidentiels	66 840	37 134
Commerciaux <sup>(2)</sup>	104 435	124 331
	<b>198 576</b>	<b>181 270</b>
<b>Provisions cumulatives pour pertes sur prêts dépréciés (stade 3)</b>	<b>(46 998)</b>	<b>(38 178)</b>
<b>Prêts dépréciés nets</b>	<b>151 578 \$</b>	<b>143 092 \$</b>
<b>Prêts dépréciés en pourcentage des prêts et des acceptations</b>		
Montant brut	0,59 %	0,53 %
Montant net	0,45 %	0,42 %
<b>Provisions cumulatives pour pertes sur autres prêts</b>		
Stade 1	(29 923) \$	s. o.
Stade 2	(25 402)	s. o.
	<b>(55 325) \$</b>	<b>(54 848) \$</b>

(1) Selon l'IFRS 9 au 31 juillet 2019 et selon l'IAS 39 au 31 octobre 2018.

(2) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les prêts dépréciés bruts s'établissaient à 198,6 millions \$ au 31 juillet 2019, une hausse de 17,3 millions \$, ou 10 %, par rapport au 31 octobre 2018, attribuable surtout à l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9. Selon l'IFRS 9, tous les prêts classés dans le stade 3 du modèle de pertes sur créances attendues sont des prêts dépréciés, y compris 26,0 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels assurés et 4,9 millions \$ de prêts personnels assurés au 31 juillet 2019 qui n'étaient pas considérés comme dépréciés selon la précédente norme IAS 39. La hausse a été en partie contrebalancée par le règlement d'un prêt commercial important au troisième trimestre.

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts dépréciés ont augmenté de 9,0 millions \$ depuis le 31 octobre 2018, ce qui s'explique surtout par les ajustements à un seul prêt commercial syndiqué au premier trimestre et par la migration des prêts personnels depuis le début de l'exercice. Les provisions cumulatives pour pertes sur autres prêts se sont établies à 55,3 millions \$ au 31 juillet 2019, soit 0,5 million \$ de plus qu'au 31 octobre 2018, l'augmentation résultant de l'adoption de la norme IFRS 9 ayant été en grande partie compensée par des améliorations aux portefeuilles et des remboursements nets. Selon la nouvelle méthode de dépréciation, les pertes de crédit attendues sur des prêts dont le risque de crédit a considérablement augmenté doivent désormais être déterminées au moyen des probabilités de défaillance sur la durée de vie, de sorte que les provisions cumulatives pour prêts personnels et, dans une moindre mesure, pour prêts commerciaux ont augmenté à la date de transition. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une diminution des provisions cumulatives pour pertes sur prêts hypothécaires résidentiels qui reflétaient mieux les caractéristiques du portefeuille de la Banque à la transition. La Banque demeure confortablement provisionnée alors que, dans l'ensemble, les conditions de crédit continuent de soutenir fortement les activités de prêt. De plus, le portefeuille de prêts de la Banque est assorti de garanties adéquates, ce qui réduit les expositions potentielles. Se reporter aux notes 5 et 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour de plus amples renseignements.

## RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement. Le niveau de liquidités et de financement continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de notre stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites de notre profil de risque.

La direction effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Elle accorde une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue notre réserve de liquidités. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas d'urgence de la banque centrale. Les besoins sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

La direction maintient un volume stable de dépôts de base en provenance de notre clientèle de particuliers, commerciale et de courtiers, de même que des sources de financement de gros diversifiées. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance par le comité exécutif et le conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux.

Un plan de contingence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il guide les mesures que nous prenons pour réagir aux crises de liquidité.

La Banque tire parti de sources de dépôts bien diversifiées, y compris des dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire de notre réseau de succursales et des conseillers et courtiers indépendants. Nous nous appuyons également sur un programme de financement institutionnel bien établi. Ces sources contribuent à la diversification, au renforcement et à la stabilité des liquidités. De plus, compte tenu des conditions du marché actuelles, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de nos liquidités et de maintenir un niveau sain de liquidités pour respecter nos obligations actuelles et soutenir nos principales initiatives stratégiques.

### Exigences réglementaires en matière de liquidité

Nous gérons également les liquidités de la Banque conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF) conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de grande qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2019, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

#### Modification de la ligne directrice Normes de liquidité

En avril 2019, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice LAR. La nouvelle ligne directrice vise à conférer aux institutions financières plus de résilience au regard des problèmes de liquidité à court terme et plus de stabilité à leur profil de financement à long terme. Le BSIF a apporté des modifications ciblées aux mesures du LCR et des NCCF qui reflètent mieux les risques que comportent différents types de dépôts de particuliers qui pourraient faire l'objet de retraits subits. Toutes les institutions de dépôts doivent se conformer d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020 aux nouveaux LCR, NCCF et Outils de suivi des liquidités de la nouvelle ligne directrice.

Le BSIF s'attend à ce que les institutions financières, en plus d'acquiescer de la résilience au regard d'éventuels problèmes de liquidité à court terme, maintiennent un profil de financement suffisamment stable pour atténuer le risque de tensions sur le financement. C'est en ce sens que le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a instauré sa norme de liquidité au titre du ratio de liquidité à long terme (NSFR), dans le but de favoriser la résilience financière à long terme. La nouvelle version de la ligne directrice LAR met en place le ratio NSFR au Canada à l'intention des banques d'importance systémique intérieure (BISi). Les banques désignées BISi doivent se conformer aux exigences du NSFR d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Nous attendons une confirmation du BSIF en ce qui concerne celles qui ne sont pas des BISi.

### Échéance des passifs financiers

Le tableau suivant présente un sommaire des échéances contractuelles résiduelles des principaux passifs financiers au 31 juillet 2019 et au 31 octobre 2018. Les montants qui figurent dans le tableau suivant correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et ne tiennent pas compte des primes, escomptes ou ajustements à la valeur de marché comptabilisés dans la valeur comptable des instruments à la date du bilan.

### ÉCHÉANCE DES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 juillet 2019

En milliers de dollars canadiens (non audité)	À vue et sur préavis	À terme				Total
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dépôts						
Particuliers	4 134 295 \$	6 708 710 \$	7 029 642 \$	2 183 556 \$	65 459 \$	20 121 662 \$
Entreprises, banques et autres	1 659 598	2 591 013	1 495 834	777 576	4 415	6 528 436
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	2 921 954	—	—	—	2 921 954
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	2 446 707	—	—	—	2 446 707
Dette liée aux activités de titrisation	—	1 769 022	3 642 910	1 946 397	618 896	7 977 225
Dette subordonnée	—	—	350 000	—	—	350 000
Dérivés <sup>(1)</sup>	—	7 133	7 220	4 040	3 028	21 421
	5 793 893 \$	16 444 539 \$	12 525 606 \$	4 911 569 \$	691 798 \$	40 367 405 \$

Au 31 octobre 2018

En milliers de dollars canadiens (non audité)	À vue et sur préavis	À terme				Total
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dépôts						
Particuliers	4 501 504 \$	7 273 402 \$	6 548 714 \$	2 620 368 \$	102 482 \$	21 046 470 \$
Entreprises, banques et autres	1 999 377	2 965 403	1 372 278	779 743	3 017	7 119 818
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	3 008 666	—	—	—	3 008 666
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	2 515 823	—	—	—	2 515 823
Dettes liées aux activités de titrisation	—	1 546 129	3 610 838	2 366 379	370 512	7 893 858
Dettes subordonnées	—	—	—	350 000	—	350 000
Dérivés <sup>(1)</sup>	—	24 928	33 135	13 610	6 123	77 796
	6 500 881 \$	17 334 351 \$	11 564 965 \$	6 130 100 \$	482 134 \$	42 012 431 \$

(1) Les engagements relatifs à des dérivés ne représentent que les paiements théoriques liés aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt dont la juste valeur nette était négative au 31 juillet 2019 et au 31 octobre 2018.

### Notes de crédit

Le 12 décembre 2018, DBRS a confirmé la note de crédit de la Banque de A (bas) sur les dépôts et la dette de premier rang et la note de R-1 (bas) sur les instruments à court terme. De plus, DBRS a revu la perspective de la note de crédit à long terme pour la faire passer de négative à stable.

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 juillet 2019, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit.

Le tableau ci-dessous fournit une mesure de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt de la Banque au 31 juillet 2019. Tel que présenté, les modifications prévues des taux d'intérêt à court terme ne devraient pas avoir d'incidence importante sur le revenu net d'intérêt.

### ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt</b>		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	5 678 \$	13 548 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(50 716) \$	(37 671) \$

## DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)

	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017
Revenu net d'intérêt	176 042 \$	164 564 \$	172 600 \$	173 152 \$	177 013 \$	177 112 \$	178 635 \$	176 220 \$
Autres revenus	68 611	75 317	69 738	82 705	83 651	82 775	88 367	91 748
Revenu total	244 653	239 881	242 338	255 857	260 664	259 887	267 002	267 968
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	336	390	442	495	547	601	653	707
Provisions pour pertes sur créances	12 100	9 200	10 500	17 600	4 900	9 500	12 000	11 500
Frais autres que d'intérêt	177 858	183 131	184 676	176 437	187 245	175 554	177 545	184 365
Résultat avant impôts sur le résultat	54 359	47 160	46 720	61 325	67 972	74 232	76 804	71 396
Impôts sur le résultat	6 561	3 847	6 464	10 524	13 069	15 037	17 057	12 761
Résultat net	47 798 \$	43 313 \$	40 256 \$	50 801 \$	54 903 \$	59 195 \$	59 747 \$	58 635 \$
Résultat par action								
de base	1,05 \$	0,95 \$	0,88 \$	1,13 \$	1,23 \$	1,34 \$	1,41 \$	1,42 \$
dilué	1,05 \$	0,95 \$	0,88 \$	1,13 \$	1,23 \$	1,34 \$	1,41 \$	1,42 \$

## RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En novembre 2017, nous avons lancé la phase 1 de la mise en œuvre du système bancaire central. L'évaluation des modifications consécutives apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) a confirmé que la conception est adéquate en ce qui concerne l'information financière. Comme il a été mentionné précédemment, la phase 1 de la mise en œuvre a été complétée en janvier 2019.

Au cours du troisième trimestre clos le 31 juillet 2019, aucune modification au CIIF n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Nos principales méthodes et estimations comptables sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2018. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre 2019 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de méthodes comptables décrites à la note 3, liées à l'adoption de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur nos états financiers consolidés. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » aux pages 71 à 75 de notre rapport annuel 2018 pour de plus amples renseignements. De nouvelles estimations à l'égard de la dépréciation des actifs financiers sont utilisées depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018 par suite de l'adoption par la Banque de l'IFRS 9, lesquelles sont décrites plus en détail à la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

À l'exception de l'adoption de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018, il n'y a eu aucune mise à jour importante des méthodes comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2018 et à la rubrique « Modifications de méthodes comptables à venir » aux pages 75 à 78 de notre rapport annuel 2018.



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Au 31 juillet 2019 et pour la période close à cette date

## TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé .....	22
État du résultat consolidé .....	23
État du résultat global consolidé .....	24
État de la variation des capitaux propres consolidé .....	26
État des flux de trésorerie consolidé .....	28
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités .....	29
1. Information générale .....	29
2. Normes de présentation .....	29
3. Modifications de méthodes comptables à venir au cours de la période .....	30
4. Modifications de méthodes comptables à venir .....	35
5. Adoption de nouvelles normes comptables .....	35
6. Valeurs mobilières .....	38
7. Prêts et provisions cumulatives pour pertes sur créances .....	40
8. Titrisation et entités structurées .....	48
9. Capital-actions .....	49
10. Rémunération fondée sur des actions .....	51
11. Avantages postérieurs à l'emploi .....	52
12. Résultat par action .....	53
13. Instruments financiers – juste valeur .....	53
14. Revenu d'intérêt et de dividendes sur valeurs mobilières .....	53
15. Passifs éventuels .....	54
16. Charges de restructuration .....	54

## BILAN CONSOLIDÉ (1)

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
<b>Actif</b>			
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques</b>		<b>104 012 \$</b>	116 490 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>		<b>584 081</b>	374 237
<b>Valeurs mobilières</b>	6		
Au coût amorti		2 731 214	s. o.
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		2 663 245	s. o.
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)		318 202	s. o.
Disponibles à la vente		s. o.	2 710 249
Détenues jusqu'à l'échéance		s. o.	655 757
Détenues à des fins de transaction		s. o.	2 695 138
		<b>5 712 661</b>	6 061 144
<b>Valeurs acquises en vertu de conventions de revente</b>		<b>2 835 795</b>	3 652 498
<b>Prêts</b>	7 et 8		
Personnels		4 854 103	5 372 468
Hypothécaires résidentiels		16 164 948	16 986 338
Commerciaux		12 631 687	11 839 106
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		236 424	196 776
		<b>33 887 162</b>	34 394 688
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(102 323)	(93 026)
		<b>33 784 839</b>	34 301 662
<b>Autres</b>			
Dérivés		168 453	94 285
Immobilisations corporelles		78 053	80 961
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		388 603	367 345
Goodwill		116 764	116 617
Actif d'impôt différé		36 989	25 437
Autres actifs		526 977	704 007
		<b>1 315 839</b>	1 388 652
		<b>44 337 227 \$</b>	45 894 683 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Dépôts</b>			
Particuliers		20 097 162 \$	20 995 453 \$
Entreprises, banques et autres		6 518 443	7 011 119
		<b>26 615 605</b>	28 006 572
<b>Autres</b>			
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		2 921 954	3 008 666
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 446 707	2 515 823
Acceptations		236 424	196 776
Dérivés		125 100	285 492
Passif d'impôt différé		36 336	19 081
Autres passifs		1 068 507	1 229 556
		<b>6 835 028</b>	7 255 394
<b>Dette liée aux activités de titrisation</b>	8	<b>7 977 807</b>	7 787 753
<b>Dette subordonnée</b>		<b>349 016</b>	348 762
<b>Capitaux propres</b>			
Actions privilégiées	9	244 038	244 038
Actions ordinaires	9	1 131 986	1 115 416
Résultats non distribués		1 158 824	1 152 470
Cumul des autres éléments du résultat global		23 384	(15 990)
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	10	1 539	268
		<b>2 559 771</b>	2 496 202
		<b>44 337 227 \$</b>	45 894 683 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

(1) Le bilan consolidé au 31 juillet 2019 tient compte de l'adoption de nouvelles normes comptables au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

## ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ <sup>(1)</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
		31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
<b>Revenu d'intérêt</b>						
Prêts		365 422 \$	352 775 \$	355 302 \$	1 079 735 \$	1 040 801 \$
Valeurs mobilières	14	18 887	19 877	16 391	58 244	43 354
Dépôts auprès de banques		1 899	2 216	714	6 236	1 940
Autres, incluant les dérivés		7 465	6 910	7 958	24 811	20 108
		<b>393 673</b>	<b>381 778</b>	<b>380 365</b>	<b>1 169 026</b>	<b>1 106 203</b>
<b>Frais d'intérêt</b>						
Dépôts		161 570	160 339	151 632	480 405	424 913
Dette liée aux activités de titrisation		43 535	41 514	42 064	127 458	123 628
Dette subordonnée		3 835	3 709	3 835	11 379	11 379
Autres, incluant les dérivés		8 691	11 652	5 821	36 578	13 523
		<b>217 631</b>	<b>217 214</b>	<b>203 352</b>	<b>655 820</b>	<b>573 443</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>		<b>176 042</b>	<b>164 564</b>	<b>177 013</b>	<b>513 206</b>	<b>532 760</b>
<b>Autres revenus</b>						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		34 823	33 595	37 624	102 136	111 668
Frais et commissions – activités de courtage		10 330	11 622	12 226	31 973	37 950
Commissions tirées de la vente de fonds communs de placement		10 749	10 726	11 907	32 186	35 979
Frais tirés des comptes d'investissement		4 378	4 657	4 769	13 638	15 638
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		1 671	2 408	5 358	5 700	12 466
Revenus d'assurance, montant net		3 270	3 702	3 808	10 607	11 572
Profits sur valeurs mobilières – activités de courtage		239	5 417	4 001	7 344	11 229
Autres	7	3 151	3 190	3 958	10 082	18 291
		<b>68 611</b>	<b>75 317</b>	<b>83 651</b>	<b>213 666</b>	<b>254 793</b>
<b>Revenu total</b>		<b>244 653</b>	<b>239 881</b>	<b>260 664</b>	<b>726 872</b>	<b>787 553</b>
<b>Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis</b>		<b>336</b>	<b>390</b>	<b>547</b>	<b>1 168</b>	<b>1 801</b>
<b>Provisions pour pertes sur créances</b>	7	<b>12 100</b>	<b>9 200</b>	<b>4 900</b>	<b>31 800</b>	<b>26 400</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>						
Salaires et avantages du personnel	10 et 11	90 078	90 474	93 010	272 641	278 222
Frais d'occupation de locaux et technologie		48 705	50 583	48 761	148 334	144 019
Autres		37 273	38 634	43 231	117 442	110 834
Charges de restructuration	16	1 802	3 440	2 243	7 248	4 912
Frais liés aux regroupements d'entreprises		—	—	—	—	2 357
		<b>177 858</b>	<b>183 131</b>	<b>187 245</b>	<b>545 665</b>	<b>540 344</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		<b>54 359</b>	<b>47 160</b>	<b>67 972</b>	<b>148 239</b>	<b>219 008</b>
Impôts sur le résultat		6 561	3 847	13 069	16 872	45 163
<b>Résultat net</b>		<b>47 798 \$</b>	<b>43 313 \$</b>	<b>54 903 \$</b>	<b>131 367 \$</b>	<b>173 845 \$</b>
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		3 257	3 256	3 253	9 770	10 785
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>		<b>44 541 \$</b>	<b>40 057 \$</b>	<b>51 650 \$</b>	<b>121 597 \$</b>	<b>163 060 \$</b>
<b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b>						
de base		42 370	42 235	41 894	42 240	41 030
dilué		42 429	42 274	41 894	42 279	41 030
<b>Résultat par action</b>	12					
de base		1,05 \$	0,95 \$	1,23 \$	2,88 \$	3,97 \$
dilué		1,05 \$	0,95 \$	1,23 \$	2,88 \$	3,97 \$
<b>Dividendes déclarés par action</b>						
Actions ordinaires		0,66 \$	0,65 \$	0,64 \$	1,96 \$	1,90 \$
Actions privilégiées – série 11		— \$	— \$	— \$	— \$	0,25 \$
Actions privilégiées – série 13		0,27 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,81 \$	0,81 \$
Actions privilégiées – série 15		0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	1,10 \$	1,10 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

(1) L'état du résultat consolidé pour la période close le 31 juillet 2019 tient compte de l'adoption de nouvelles normes comptables au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (1)

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
<b>Résultat net</b>	<b>47 798 \$</b>	43 313 \$	54 903 \$	<b>131 367 \$</b>	173 845 \$
<b>Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat</b>					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Variation nette des titres d'emprunt à la JVAERG					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG	276	1 129	s. o.	2 441	s. o.
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG	(392)	(32)	s. o.	(493)	s. o.
	<b>(116)</b>	1 097	s. o.	<b>1 948</b>	s. o.
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	s. o.	722	s. o.	(2 875)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	s. o.	(107)	s. o.	(2 062)
	<b>s. o.</b>	s. o.	615	<b>s. o.</b>	(4 937)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(274)	11 347	(748)	35 057	240
Écarts de conversion, montant net					
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	(6 007)	7 847	4 742	877	4 608
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	1 438	(4 444)	(3 466)	(4 916)	(3 336)
	<b>(4 569)</b>	3 403	1 276	<b>(4 039)</b>	1 272
	<b>(4 959)</b>	15 847	1 143	<b>32 966</b>	(3 425)
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	(6 498)	5 156	7 573	(3 373)	12 965
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	(3 342)	1 552	s. o.	(15 073)	s. o.
	<b>(9 840)</b>	6 708	7 573	<b>(18 446)</b>	12 965
Total des autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat	<b>(14 799)</b>	22 555	8 716	<b>14 520</b>	9 540
<b>Résultat global</b>	<b>32 999 \$</b>	65 868 \$	63 619 \$	<b>145 887 \$</b>	183 385 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

(1) L'état du résultat global consolidé pour la période close le 31 juillet 2019 tient compte de l'adoption de nouvelles normes comptables au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.



## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (SUITE) <sup>(1)</sup>

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat (le recouvrement) liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
Variation nette des titres d'emprunt à la JVAERG					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG	(42) \$	170 \$	s. o.	706 \$	s. o.
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG	—	—	s. o.	—	s. o.
	(42)	170	s. o.	706	s. o.
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	s. o.	191 \$	s. o.	(914) \$
Reclassement en résultat net des profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	s. o.	(39)	s. o.	(704)
	s. o.	s. o.	152	s. o.	(1 618)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(103)	4 103	(274)	12 673	84
Écarts de conversion, montant net					
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	(298)	156	(20)	(142)	—
Réévaluation des profits (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel	(2 355)	1 868	2 756	(1 223)	4 718
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	(1 212)	563	s. o.	(5 467)	s. o.
	(4 010) \$	6 860 \$	2 614 \$	6 547 \$	3 184 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

(1) L'état du résultat global consolidé pour la période close le 31 juillet 2019 tient compte de l'adoption de nouvelles normes comptables au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

## ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ <sup>(1)</sup>

Pour les neuf mois clos le 31 juillet

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Actions privilégiées (note 9)	Actions ordinaires (note 9)	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global				Total	Réserve pour rémunération fondée sur des actions (note 10)	Total des capitaux propres
				Titres d'emprunt à la JVAERG	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger			
Solde au 31 octobre 2018	244 038 \$	1 115 416 \$	1 152 470 \$	— \$	(8 029) \$	(12 244) \$	4 283 \$	(15 990) \$	268 \$	2 496 202 \$
Incidence de l'adoption de nouvelles normes comptables (notes 2 et 5)			(14 087)	(1 621)	8 029			6 408		(7 679)
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2018	244 038	1 115 416	1 138 383	(1 621)	—	(12 244)	4 283	(9 582)	268	2 488 523
Résultat net			131 367							131 367
Autres éléments du résultat global (après impôts sur le résultat)										
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG				2 441				2 441		2 441
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG				(493)				(493)		(493)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie						35 057		35 057		35 057
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net							877	877		877
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net							(4 916)	(4 916)		(4 916)
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			(3 373)							(3 373)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG			(15 073)							(15 073)
Résultat global			112 921	1 948	s. o.	35 057	(4 039)	32 966		145 887
Émission d'actions		16 570								16 570
Rémunération fondée sur des actions									1 271	1 271
Dividendes										
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(9 770)							(9 770)
Actions ordinaires			(82 710)							(82 710)
Solde au 31 juillet 2019	244 038 \$	1 131 986 \$	1 158 824 \$	327 \$	s. o.	22 813 \$	244 \$	23 384 \$	1 539 \$	2 559 771 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

(1) L'état de la variation des capitaux propres consolidé pour la période close le 31 juillet 2019 tient compte de l'adoption de nouvelles normes comptables au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

## ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ (SUITE)

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les neuf mois clos le 31 juillet							Total des capitaux propres
	Actions privilégiées (note 9)	Actions ordinaires (note 9)	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Total	
				Valeurs mobilières disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger		
Solde au 31 octobre 2017	341 600 \$	953 536 \$	1 035 770 \$	4 849 \$	(7 293) \$	1 948 \$	(496) \$	2 330 410 \$
Résultat net			173 845					173 845
Autres éléments du résultat global (après impôts sur le résultat)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 875)			(2 875)	(2 875)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 062)			(2 062)	(2 062)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					240		240	240
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						4 608	4 608	4 608
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						(3 336)	(3 336)	(3 336)
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			12 965					12 965
Résultat global			186 810	(4 937)	240	1 272	(3 425)	183 385
Émission d'actions		158 668						158 668
Rachat d'actions	(97 562)		(2 438)					(100 000)
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(10 785)					(10 785)
Actions ordinaires			(77 615)					(77 615)
Solde au 31 juillet 2018	244 038 \$	1 112 204 \$	1 131 742 \$	(88) \$	(7 053) \$	3 220 \$	(3 921) \$	2 484 063 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (1)

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
		31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>						
Résultat net		47 798 \$	43 313 \$	54 903 \$	131 367 \$	173 845 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :						
Provisions pour pertes sur créances	7	12 100	9 200	4 900	31 800	26 400
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	6	s. o.	s. o.	(146)	s. o.	(2 766)
Profit net à la vente de portefeuilles de prêts commerciaux		—	—	—	—	(5 330)
Impôt différé		691	(2 572)	396	(3 276)	(1 245)
Amortissement des immobilisations corporelles		1 763	1 770	1 660	5 296	4 995
Amortissement des logiciels et autres immobilisations incorporelles		9 656	10 264	9 286	29 393	26 496
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :						
Prêts		219 744	(22 029)	934 117	383 084	889 114
Acceptations		66 223	(3 209)	(305 970)	39 648	(315 965)
Valeurs mobilières à la JVRN		102 068	(207 133)	(21 926)	58 241	(217 755)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		13 608	495 948	658 224	816 703	(464 654)
Intérêts courus à recevoir		21 683	(23 415)	2 706	(2 760)	1 820
Actifs dérivés		(33 989)	(9 637)	2 541	(74 168)	4 594
Dépôts		(463 592)	(1 137 345)	(394 278)	(1 390 967)	160 021
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		753 118	(928 769)	716 245	(86 712)	976 515
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		(739 406)	975 274	(301 135)	(69 116)	(513 713)
Intérêts courus à payer		(4 870)	20 757	5 118	(11 692)	19 480
Passifs dérivés		(19 730)	(22 091)	6 359	(160 392)	22 821
Dette liée aux activités de titrisation		118 324	520 203	(636 278)	190 054	(416 332)
Autres, montant net		(61)	78 324	(12 376)	65 444	(139 097)
		105 128	(201 147)	724 346	(48 053)	229 244
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>						
Rachat d'actions privilégiées	9	—	—	—	—	(100 000)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	9	(3)	(3)	(11)	(10)	139 123
Dividendes		(25 127)	(25 584)	(23 604)	(77 548)	(65 691)
		(25 130)	(25 587)	(23 615)	(77 558)	(26 568)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>						
Variation des valeurs mobilières au coût amorti						
Acquisitions		(580 427)	(688 738)	s. o.	(2 228 041)	s. o.
Produit à la vente et à l'échéance		789 811	704 086	s. o.	2 499 481	s. o.
Variations des valeurs mobilières à la JVAERG						
Acquisitions		(165 499)	(90 682)	s. o.	(495 009)	s. o.
Produit à la vente et à l'échéance		189 064	108 217	s. o.	496 134	s. o.
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente						
Acquisitions		s. o.	s. o.	(1 135 943)	s. o.	(3 543 845)
Produit à la vente et à l'échéance		s. o.	s. o.	715 817	s. o.	3 328 520
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance						
Acquisitions		s. o.	s. o.	(179 955)	s. o.	(581 619)
Produit à l'échéance		s. o.	s. o.	110 721	s. o.	542 065
Produit de la vente de portefeuilles de prêts commerciaux	7	—	—	—	105 366	380 106
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels et autres immobilisations incorporelles		(16 171)	(19 756)	(43 914)	(53 922)	(114 780)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques		(290 791)	204 172	(168 576)	(209 844)	(185 498)
		(74 013)	217 299	(701 850)	114 165	(175 051)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques						
		(1 837)	1 160	916	(1 032)	2 534
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques						
		4 148	(8 275)	(203)	(12 478)	30 159
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques au début de la période						
		99 864	108 139	142 340	116 490	111 978
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques à la fin de la période</b>						
		104 012 \$	99 864 \$	142 137 \$	104 012 \$	142 137 \$
<b>Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>						
Intérêts versés au cours de la période		226 297 \$	196 443 \$	199 725 \$	663 668 \$	555 118 \$
Intérêts reçus au cours de la période		412 006 \$	356 987 \$	381 424 \$	1 152 727 \$	1 105 103 \$
Dividendes reçus au cours de la période		3 924 \$	3 897 \$	2 772 \$	11 268 \$	7 893 \$
Impôts sur le résultat payés (reçus) au cours de la période		(172) \$	19 722 \$	10 375 \$	38 729 \$	70 148 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

(1) L'état des flux de trésorerie consolidé pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 tient compte de l'adoption de nouvelles normes comptables au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Voir les notes 2 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

## 1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) offre des services financiers à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels. La Banque exerce principalement ses activités au Canada et aux États-Unis.

La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2019 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 28 août 2019.

## 2. NORMES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés ont également été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf les modifications décrites à la note 3 des présents états financiers consolidés, qui sont appliquées depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018 par suite de l'adoption par la Banque de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), et de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15). La note 5 des présents états financiers consolidés présente les incidences de l'adoption de nouvelles normes comptables au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Comme le permet l'IFRS 9, la Banque n'a pas retraité les chiffres comparatifs des périodes précédentes. L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

### Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction des jugements complexes ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, du résultat net et d'autres informations connexes, tel qu'il est décrit de façon plus approfondie à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités. De nouvelles estimations à l'égard de la dépréciation des actifs financiers sont utilisées depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018 par suite de l'adoption par la Banque de l'IFRS 9, lesquelles sont décrites plus en détail à la note 7 des présents états financiers. La direction a mis en place des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont contrôlées, revues et utilisées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

### 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les méthodes comptables ci-après sont appliquées depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018 par suite de l'adoption de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15, qui sont décrites à la note 5. La Banque a choisi de ne pas appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon l'IFRS 9 et de plutôt continuer d'appliquer les exigences selon l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

#### 3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Classement et évaluation des actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers doivent être évalués : 1) au coût amorti, 2) à la JVAERG ou 3) à la JVRN.

La Banque détermine le classement des titres d'emprunt en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, ainsi que du modèle économique qu'elle suit pour gérer ces actifs financiers, tel qu'il est décrit ci-dessous. Les instruments de capitaux propres doivent être évalués à la JVRN, sauf si, au moment de la comptabilisation initiale, la Banque a choisi de désigner de façon irrévocable un placement de capitaux propres, détenu à des fins autres que de transaction, comme étant évalué à la JVAERG. Les dérivés doivent être évalués à la JVRN.

##### *Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*

Pour classer les titres d'emprunt, la Banque doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels associés au titre d'emprunt correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur du titre d'emprunt au moment de la comptabilisation initiale. Les intérêts sont constitués d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pendant une durée donnée et pour d'autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, de même que d'une marge. Si la Banque détermine que les flux de trésorerie contractuels associés à un titre d'emprunt ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, le titre d'emprunt doit être classé comme étant évalué à la JVRN.

##### *Appréciation du modèle économique*

La Banque établit ses modèles économiques en fonction de l'objectif selon lequel chaque portefeuille d'actifs financiers est géré. Le modèle économique reflète la façon dont la Banque gère ses actifs financiers et la mesure dans laquelle les flux de trésorerie associés à l'actif financier sont générés par la perception des flux de trésorerie contractuels, la vente d'actifs financiers, ou les deux. La Banque établit le modèle économique en fonction de scénarios qu'elle s'attend raisonnablement à voir se concrétiser. La détermination du modèle économique requiert l'exercice du jugement et la prise en considération de tous les éléments probants pertinents disponibles à la date de la détermination.

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique du type « détention aux fins de la perception » lorsque le principal objectif de la Banque consiste à détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, et non de les vendre. Lorsque l'objectif de la Banque est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et par la vente des actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique du type « détention aux fins de la perception et de la vente ». Selon ce type de modèle économique, la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers sont toutes deux des composantes essentielles à l'atteinte de l'objectif de la Banque à l'égard de ce portefeuille d'actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à la JVRN s'ils ne s'inscrivent ni dans un modèle économique du type « détention aux fins de la perception » ni dans un modèle économique du type « détention aux fins de la perception et de la vente ».

##### *Désignations optionnelles*

Selon l'option de la juste valeur, les titres d'emprunt qui sont gérés selon un modèle économique du type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » peuvent être désignés volontairement et de façon irrévocable comme étant à la JVRN si cette désignation :

- permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui, autrement, résulterait du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les profits et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes; ou
- vise un actif ou un passif dont la gestion et l'évaluation du rendement sont fondées sur la juste valeur, en conformité avec une stratégie de gestion des risques ou de placement établie par écrit, et que l'information sur ce groupe d'éléments est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants de la Banque; et
- permet de déterminer avec fiabilité la juste valeur des instruments financiers désignés comme étant à la JVRN.

Au 31 juillet 2019 et au 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Banque n'avait désigné aucun titre d'emprunt comme étant à la JVRN.

En outre, il est permis de désigner de façon irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, un instrument de capitaux propres qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni à titre de contrepartie éventuelle comptabilisée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises comme étant évalué à la JVAERG.

### 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE (SUITE)

#### *Valeurs mobilières au coût amorti*

Les valeurs mobilières au coût amorti comprennent les titres d'emprunt dont les modalités contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, et qui s'inscrivent dans un modèle économique du type « détention aux fins de la perception ». Les valeurs mobilières au coût amorti sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé, y compris les coûts de transaction marginaux directs. Par la suite, elles sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues. Le revenu d'intérêt est comptabilisé à l'état du résultat consolidé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, y compris l'amortissement des coûts de transaction et des primes ou escomptes sur la durée de vie prévue de la valeur mobilière.

#### *Valeurs mobilières à la JVAERG*

Les valeurs mobilières à la JVAERG comprennent : i) les titres d'emprunt dont les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, et qui s'inscrivent dans un modèle économique du type « détention aux fins de la perception et de la vente » et ii) les titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG, sans reclassement ultérieur des profits et des pertes dans le résultat net.

La Banque comptabilise initialement les valeurs mobilières à la JVAERG au bilan consolidé à la date de règlement, y compris les coûts de transaction marginaux directs.

En ce qui a trait aux titres d'emprunt à la JVAERG, les profits et les pertes latents sont comptabilisés ultérieurement dans les autres éléments du résultat global, déduction faite des pertes de crédit attendues et des impôts sur le résultat, pourvu qu'ils ne soient pas visés par des instruments financiers dérivés dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur. Lorsque les valeurs sont vendues, les profits ou les pertes réalisés, calculés selon la méthode du coût moyen, sont reclassés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers à l'état du résultat consolidé. Le revenu d'intérêt est comptabilisé à l'état du résultat consolidé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, y compris l'amortissement des coûts de transaction et des primes ou escomptes sur la durée de vie prévue de la valeur mobilière.

Quant aux titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG, les profits et les pertes latents sont présentés ultérieurement dans les autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat, sans reclassement ultérieur des profits et des pertes réalisés dans le résultat net. Les revenus de dividendes liés à ces instruments sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

#### *Valeurs mobilières à la JVRN*

Les valeurs mobilières à la JVRN comprennent i) les titres d'emprunt dont le modèle économique n'est ni du type « détention aux fins de la perception » ni du type « détention aux fins de la perception et de la vente », ii) les titres d'emprunt dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, iii) les titres d'emprunt désignés comme étant à la JVRN selon l'option de la juste valeur, iv) les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et v) les valeurs mobilières autres que celles désignées comme étant à la JVAERG.

Les valeurs mobilières à la JVRN sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. Les coûts de transaction et les autres frais associés aux instruments financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Par la suite, ces valeurs mobilières sont évaluées à la juste valeur et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés à l'état du résultat consolidé, dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers ou dans les profits sur valeurs mobilières au titre des activités de courtage. L'amortissement des primes et escomptes, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ainsi que le revenu d'intérêt et les revenus de dividendes sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

#### *Prêts au coût amorti*

Les prêts au coût amorti comprennent les prêts octroyés ou acquis par la Banque qui ne sont pas classés comme étant évalués à la JVRN ou désignés comme étant à la JVRN selon l'option de la juste valeur. Ces prêts sont détenus selon un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Les prêts octroyés par la Banque sont comptabilisés à la date de règlement au bilan consolidé. Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur, majorée des coûts directement attribuables, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts sont présentés déduction faite des provisions cumulatives pour pertes sur créances au bilan consolidé.

#### *Prêts à la JVAERG*

Les prêts à la JVAERG comprennent les prêts octroyés ou achetés par la Banque qui ne sont pas classés comme étant évalués à la JVRN ou qui ne sont pas désignés comme étant à la JVRN selon l'option de la juste valeur. Ces prêts sont détenus selon un modèle économique du type « détention aux fins de la perception et de la vente » dont l'objectif est de percevoir les flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû et de les vendre pour générer un profit. Les prêts octroyés par la Banque sont comptabilisés à la date de règlement au bilan consolidé. Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement attribuables. Le revenu d'intérêt sur les prêts à la JVAERG est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif au poste Revenu d'intérêt de l'état du résultat consolidé. Les variations de la juste valeur des prêts classés comme étant à la JVAERG sont présentées, déduction faite des impôts sur le résultat, dans les autres éléments du résultat global. Lorsque les valeurs mobilières sont vendues, les profits ou pertes réalisés sont reclassés dans les autres revenus.

### 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE (SUITE)

Au 31 juillet 2019 et au 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Banque ne comptait aucun prêt à la JVAERG.

#### *Prêts à la JVRN*

Les prêts à la JVRN comprennent les prêts désignés comme étant à la JVRN selon l'option de la juste valeur et les prêts dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Ces prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, à l'exclusion des coûts de transaction qui sont comptabilisés au poste Frais et commissions sur prêts et dépôts de l'état du résultat consolidé. Le revenu d'intérêt sur les prêts à la JVRN est comptabilisé dans le revenu d'intérêt à l'état du résultat consolidé. Les variations de la juste valeur des prêts classés comme étant à la JVRN et des prêts désignés comme étant à la JVRN selon l'option de la juste valeur sont comptabilisées au poste Revenus de trésorerie et de marchés financiers.

Au 31 juillet 2019 et au 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Banque ne comptait aucun prêt à la JVRN.

#### **Classement et évaluation des passifs financiers**

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers doivent être évalués 1) au coût amorti ou 2) à la JVRN.

#### *Passifs financiers au coût amorti*

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les dépôts, les engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, les acceptations, la dette subordonnée, la dette liée aux activités de titrisation et les autres passifs. Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur, y compris les coûts de transaction, et sont par la suite évalués au coût amorti. Les frais d'intérêt sur les passifs financiers au coût amorti sont comptabilisés à l'état du résultat consolidé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Passifs financiers à la JVRN*

Les passifs financiers à la JVRN sont composés des instruments financiers détenus à des fins de transaction, y compris les engagements au titre des valeurs vendues à découvert, les dérivés non désignés à titre de couverture et les passifs financiers désignés par la Banque comme étant à la JVRN à la comptabilisation initiale selon l'option de la juste valeur. Les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. Ces instruments financiers sont par la suite réévalués à la juste valeur, et les profits et les pertes réalisés et latents sont immédiatement comptabilisés à l'état du résultat consolidé au poste Revenus de trésorerie et de marchés financiers ou Profits sur valeurs mobilières – activités de courtage de l'état du résultat consolidé. Pour les passifs financiers désignés par la Banque comme étant à la JVRN selon l'option de la juste valeur, les variations de la juste valeur attribuables aux variations de son risque de crédit propre sont présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans l'état du résultat consolidé, à moins que cela ne crée une disparité. Les frais d'intérêt payés sont comptabilisés à l'état du résultat consolidé. Les coûts de transaction et autres frais associés aux instruments financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Au 31 juillet 2019 et au 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Banque n'avait désigné aucun passif financier comme étant à la JVRN.

#### **Reclassement des actifs financiers et des passifs financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à l'exception des actifs financiers pour lesquels la Banque change de modèle économique pour les gérer. Le reclassement est appliqué de manière prospective à compter de la date de reclassement. Ces reclassements d'actifs financiers devraient, en principe, être rares.

#### **Dépréciation des actifs financiers**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Banque applique une méthode de dépréciation en trois stades pour évaluer les pertes de crédit attendues sur tous les titres d'emprunt évalués au coût amorti ou à la JVAERG, sur les engagements de prêt et les garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur et sur les créances au titre des contrats de location. Le modèle de pertes de crédit attendues intègre des données prospectives. L'évaluation des pertes de crédit attendues effectuée à chaque période de présentation de l'information financière tient compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir.

Au cours des périodes ultérieures, si le risque de crédit de l'instrument financier diminue de sorte qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, le modèle des pertes de crédit attendues exige que la correction de valeur soit ramenée au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés sont survenus après la comptabilisation initiale, l'actif financier est considéré comme s'étant déprécié et passe au stade 3, et une provision cumulative correspondant aux pertes attendues pour la durée de vie continue d'être comptabilisée, ou l'actif financier est radié. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable brute des actifs financiers classés au stade 1 et au stade 2, et sur la valeur comptable nette des actifs financiers classés au stade 3.

En ce qui a trait aux comptes débiteurs, la Banque applique une méthode de dépréciation simplifiée qui ne suit pas l'évolution du risque de crédit, mais comptabilise plutôt une provision cumulative sur la base des pertes de crédit attendues sur la durée de vie chaque date de clôture à compter de la date de la comptabilisation initiale.



### 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE (SUITE)

#### *Évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit*

Afin de déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, la Banque utilise un système interne de notation de crédit et des notations de risque externes. Pour évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit que comporte un instrument financier, la probabilité de défaillance (PD) pour les 12 mois à venir à la date de clôture est comparée à la PD pour les 12 mois à venir à la date de comptabilisation initiale, et les informations indicatives raisonnables et justifiables d'augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale sont prises en compte. La Banque inclut des seuils relatifs et absolus dans la définition d'augmentation importante du risque de crédit et un filet de sécurité lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Tous les instruments financiers dont les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours passent au stade 2, même si d'autres mesures n'indiquent pas une augmentation importante du risque de crédit. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit requiert l'exercice d'une part importante de jugement.

#### *Évaluation des pertes de crédit attendues*

Les pertes de crédit attendues correspondent à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tiennent compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir. L'estimation et l'utilisation des informations prospectives requièrent l'exercice d'une part importante de jugement. L'insuffisance de flux de trésorerie s'entend de la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus à la Banque et les flux de trésorerie que la Banque s'attend à recevoir.

L'évaluation des pertes de crédit attendues repose principalement sur le produit de la PD, la perte en cas de défaillance (PED) et l'exposition en cas de défaillance (ECD) de l'instrument. Le calcul des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 s'appuie, le cas échéant, sur les paramètres du modèle de risque de crédit utilisé par la Banque pour le calcul des provisions cumulatives collectives selon l'IAS 39, notamment la PD, la PED et l'ECD. Des facteurs macroéconomiques prospectifs tels que les taux d'intérêt, les taux de chômage, le produit intérieur brut (PIB) et les indices des prix des maisons sont intégrés aux paramètres de risque. L'estimation des pertes de crédit attendues reflète un montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes, qui est déterminé par l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles. La Banque inclut trois scénarios macroéconomiques prospectifs dans son processus de calcul des pertes de crédit attendues : un scénario de base, un scénario optimiste et un scénario pessimiste. Des pondérations probabilistes sont attribuées à chaque scénario. Les scénarios et les pondérations probabilistes sont réévalués chaque trimestre et soumis à l'examen de la direction. La Banque fait preuve de jugement éclairé en matière de crédit et ajuste les résultats modélisés des pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que la notation et la modélisation du risque de crédit ne tiennent pas compte de facteurs de risque et d'autres informations connus ou prévus.

Les pertes de crédit attendues au titre de tous les instruments financiers sont comptabilisées dans les provisions pour pertes sur créances à l'état du résultat consolidé. Dans le cas des titres d'emprunt évalués à la JVAERG, le montant des pertes de crédit attendues est comptabilisé dans les provisions pour pertes sur créances à l'état du résultat consolidé, et un montant correspondant est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, sans réduction de la valeur comptable de l'actif au bilan consolidé. Quant aux titres d'emprunt évalués au coût amorti, ils sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur créances au bilan consolidé. Les provisions cumulatives pour pertes sur créances liées aux risques de crédit hors bilan qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont incluses dans les autres passifs au bilan consolidé.

#### *Actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création*

À la comptabilisation initiale d'un actif financier, la Banque détermine si l'actif s'est déprécié. Pour les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création, au cours des périodes de présentation de l'information financière ultérieures, la Banque ne comptabilise que le cumul, depuis la comptabilisation initiale, des variations des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à titre de provision cumulative pour pertes sur créances. La banque comptabilise les variations des pertes de crédit attendues dans les provisions pour pertes sur créances à l'état du résultat consolidé, même si le montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie est inférieur à celui inclus dans les flux de trésorerie estimés lors de la comptabilisation initiale.

#### *Défaillance*

La définition de défaillance utilisée par la Banque pour évaluer les pertes de crédit attendues et pour faire passer les instruments financiers d'un stade à l'autre est conforme à celle utilisée aux fins de la gestion du risque de crédit interne. La Banque considère qu'un actif financier s'est déprécié lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un actif financier sont survenus ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours.

#### *Radiations*

La Banque radie, en tout ou en partie, un actif financier déprécié et la provision cumulative pour pertes sur créances s'y rapportant lorsqu'elle considère que la probabilité de recouvrement est inexistante, qu'elle a épuisé les garanties et autres recours dont elle dispose et qu'il est improbable que les soldes dus soient recouverts.

### 3.2 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La Banque offre des services bancaires à ses clients. Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients sont comptabilisés lorsque la Banque transfère le contrôle des services offerts au client à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle elle s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les revenus associés à la prestation de services sont comptabilisés en fonction des obligations de prestation remplies à la fin de la période de présentation de l'information financière. La Banque a généralement conclu qu'elle agit pour son propre compte dans le cadre de ses contrats générateurs de revenus, sauf en ce qui a trait aux frais d'interchange décrits ci-après, car elle contrôle habituellement les services avant de les fournir au client.

### 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE (SUITE)

#### **Frais et commissions sur prêts et dépôts**

Les frais et commissions sur prêts et dépôts comprennent les commissions sur prêts, les frais de service sur les dépôts et les revenus tirés des services de cartes.

Les commissions sur prêts comprennent les commissions d'engagement, les commissions d'attente et les commissions de lettres de crédit. Les commissions précitées sont comptabilisées en résultat sur la période au cours de laquelle les services sont rendus. Les commissions sur prêts comprennent également les commissions de garantie des acceptations accordées à nos clients, qui sont comptabilisées sur la durée de l'acceptation.

Les frais de service sur les dépôts sont gagnés sur les comptes de dépôt de particuliers et d'entreprises et comprennent les frais de compte et les frais de service sur les opérations. Les frais de compte ont trait aux activités relatives à la gestion de compte et sont comptabilisés en résultat sur la période au cours de laquelle les services sont rendus. Les frais de service sur les opérations sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés, au moment où les opérations sont réalisées.

Les revenus tirés des services de cartes comprennent les frais d'interchange de même que les frais d'administration des cartes, notamment les frais annuels et les frais de transaction. La Banque offre également des programmes de fidélisation des clients de cartes de crédit qui ont une incidence sur le moment où les revenus tirés des services de cartes sont comptabilisés.

#### *Frais d'interchange*

Les frais d'interchange sont comptabilisés à un moment précis, soit au moment où les transactions sont autorisées et financées. La Banque agit à titre de mandataire dans le cadre de ces contrats.

Lorsqu'un tiers intervient dans la fourniture de services à son client, la Banque détermine si elle agit pour son propre compte ou comme mandataire dans le cadre de ces transactions en déterminant la nature de la promesse faite au client. La Banque agit pour son propre compte et comptabilise les revenus selon leur montant brut si elle contrôle les services promis avant de les fournir au client. Toutefois, si le seul rôle de la Banque consiste à prendre les dispositions voulues pour qu'un tiers fournisse les services, la Banque agit alors comme mandataire et doit comptabiliser les revenus sur la base du montant net conservé au titre de ses services de mandataire.

#### *Frais d'administration des cartes*

Les frais d'administration des cartes sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés à la date des opérations, à l'exception des frais annuels, lesquels sont comptabilisés sur une période de douze mois.

#### *Programmes de fidélisation*

La Banque offre des programmes de fidélisation des clients de cartes de crédit, qui permettent aux clients d'accumuler des points pouvant être échangés contre des produits ou des services gratuits. Les points de fidélité donnent naissance à une obligation de prestation distincte, car ils confèrent au client un droit significatif. Une partie du prix de transaction est affectée aux points de fidélité octroyés aux clients en fonction du prix de vente spécifique relatif et est comptabilisée comme un passif sur contrat jusqu'à ce que les points soient échangés. Les revenus sont comptabilisés au moment où le client échange ses points contre des produits ou des services.

Au moment d'estimer le prix de vente spécifique des points de fidélité, la Banque tient compte de la probabilité que le client échange les points. Chaque mois, la Banque met à jour son estimation des points qui seront échangés et les ajustements des passifs sur contrat, le cas échéant, sont portés en diminution des revenus.

#### **Frais et commissions – activités de courtage**

Les frais et commissions – activités de courtage comprennent principalement les commissions et les frais de services bancaires d'investissement. Les commissions englobent les commissions de courtage, de suivi et de vente. Les commissions de vente et de courtage sont habituellement comptabilisées au moment où la transaction est exécutée. Les commissions de suivi sont comptabilisées au fil du temps et sont généralement calculées selon la valeur liquidative nette quotidienne moyenne du fonds au cours de la période. Les frais de services bancaires d'investissement comprennent les frais de services-conseils et les frais de souscription, et sont habituellement comptabilisés en résultat au moment de la conclusion fructueuse des transactions.

#### **Commissions tirées de la vente de fonds communs de placement**

Les commissions tirées de la vente de fonds communs de placement comprennent principalement les commissions de suivi. Les commissions de suivi sont comptabilisées progressivement et sont généralement déterminées en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds au cours d'une période donnée.

#### **Frais tirés des comptes d'investissement**

Les frais tirés des comptes d'investissement sont gagnés sur les comptes d'investissement administrés de particuliers et comprennent les frais de compte et les frais de service sur les opérations. Les frais de compte ont trait aux activités relatives à la gestion de compte et sont comptabilisés en résultat sur la période au cours de laquelle les services sont rendus. Les frais de service sur les opérations sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés, au moment où les opérations sont réalisées.

### 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE (SUITE)

#### Soldes des contrats

##### *Comptes débiteurs*

Un compte débiteur correspond au droit inconditionnel de la Banque à une contrepartie (c.-à-d. seulement l'écoulement du temps permet de déterminer que le paiement de la contrepartie est exigible). Les comptes débiteurs doivent être payés à court terme une fois l'obligation de prestation satisfaite. Les comptes débiteurs sont évalués au coût amorti et inclus au poste Autres actifs.

##### *Passifs sur contrat*

Un passif sur contrat est une obligation de fournir à un client des biens ou des services pour lesquels la Banque a reçu une contrepartie du client. Si le client paie la contrepartie avant que la Banque fournisse les services au client, un passif sur contrat est comptabilisé lorsque le paiement est effectué. Les passifs sur contrat sont comptabilisés à titre de revenus lorsque la Banque effectue une prestation en vertu du contrat. Les passifs sur contrat sont inclus au poste Autres passifs.

### 4. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

Sauf dans le cas de l'adoption de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15 au 1<sup>er</sup> novembre 2018, il n'y a pas eu de mise à jour importante des modifications comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2018.

### 5. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

#### 5.1 IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS

Les exigences en matière de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 ainsi qu'en matière de dépréciation ont été appliquées rétrospectivement au moyen d'ajustements aux montants du bilan consolidé à la date de la première application, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2018, sans retraitement des chiffres des périodes comparatives, comme le permet la norme. Les incidences de l'adoption de l'IFRS 9 ont été comptabilisées au moyen d'ajustements des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global le 1<sup>er</sup> novembre 2018. L'information qui suit présente les incidences sur le bilan consolidé au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

#### Classement et évaluation des instruments financiers à la date de première application de l'IFRS 9

Les tableaux suivants présentent les catégories d'évaluation et la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Banque établies antérieurement selon l'IAS 39 au 31 octobre 2018, ainsi que les nouvelles catégories d'évaluation et les nouvelles valeurs comptables établies selon l'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> novembre 2018, et l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur les capitaux propres.

En ce qui a trait aux instruments financiers pour lesquels la méthode d'évaluation a changé, des informations additionnelles sont fournies ci-après.

## 5. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES (SUITE)

### Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur les actifs financiers

Au 1 <sup>er</sup> novembre 2018	Catégorie d'évaluation selon l'IAS 39	Catégorie d'évaluation selon l'IFRS 9	Valeur comptable selon l'IAS 39	Classement	Évaluation	Valeur comptable selon l'IFRS 9
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	Prêts et créances	Coût amorti	116 490 \$	— \$	— \$	116 490 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	Prêts et créances	Coût amorti	374 237	—	—	374 237
Valeurs mobilières	Disponibles à la vente	s. o.	2 710 249	(2 710 249)	—	—
		Coût amorti	—	2 333 880	(140)	2 333 740 (1)
		JVAERG (titres d'emprunt)	—	156 804	(60)	156 744
		JVAERG (titres de capitaux propres désignés)	—	180 058	—	180 058 (2)
		JVRN	—	39 507	—	39 507 (3)
	Détenues jusqu'à l'échéance	s. o.	655 757	(655 757)	—	—
		Coût amorti	—	655 757	—	655 757
	Détenues à des fins de transaction	s. o.	2 695 138	(2 695 138)	—	—
		Coût amorti	—	13 159	—	13 159 (4)
		JVRN	—	2 681 979	—	2 681 979
			6 551 871	—	(200)	6 551 671 (5)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	Prêts et créances	Coût amorti	3 652 498	—	—	3 652 498
<b>Prêts</b>						
Personnels	Prêts et créances	Coût amorti	5 372 468	—	—	5 372 468
Hypothécaires résidentiels	Prêts et créances	Coût amorti	16 986 338	—	—	16 986 338
Commerciaux	Prêts et créances	Coût amorti	11 839 106	—	—	11 839 106
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	Prêts et créances	Coût amorti	196 776	—	—	196 776
			34 394 688	—	—	34 394 688
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts			(93 026)	—	(6 578)	(99 604) (5)
			34 301 662	—	(6 578)	34 295 084
Dérivés	JVRN	JVRN	94 285	—	—	94 285
Autres actifs financiers	Prêts et créances	Coût amorti	226 674	—	—	226 674
Sous-total - Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur les actifs financiers, avant impôts sur le résultat			s. o.	— \$	(6 778) \$	s. o.

- (1) Au 31 octobre 2018, ces titres d'emprunt étaient classés comme étant disponibles à la vente. Ils étaient comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, selon l'IFRS 9, la Banque a reclassé ces titres d'emprunt comme étant au coût amorti, puisque 1) les actifs financiers sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, et 2) les modalités contractuelles de ces titres d'emprunt donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. La juste valeur de ces titres d'emprunt au 31 octobre 2018 a été traitée comme leur nouvelle valeur comptable brute ou leur nouveau coût amorti, respectivement, au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres d'emprunt comme étant au coût amorti, la variation de la juste valeur qui aurait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 aurait été une perte de 0,3 million \$ et pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, un profit de 0,8 million \$.
- (2) Au 31 octobre 2018, ces titres de capitaux propres étaient classés comme étant disponibles à la vente. Ils étaient comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, et comme le permettent les dispositions transitoires de l'IFRS 9, la Banque a choisi de désigner de façon irrévocable ces titres d'emprunt comme étant détenus dans des portefeuilles autres que de négociation à la JVAERG, sans reclassement ultérieur des profits et des pertes dans le résultat net.
- (3) Au 31 octobre 2018, ces titres d'emprunt étaient classés comme étant disponibles à la vente. Ils étaient comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, selon l'IFRS 9, la Banque a reclassé ces titres d'emprunt comme étant à la JVRN, étant donné que les actifs financiers ne sont pas détenus selon un modèle économique du type « détention aux fins de la perception » ou du type « détention aux fins de la perception et de la vente ».
- (4) Au 31 octobre 2018, ces titres d'emprunt étaient classés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils étaient comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées en résultat net. Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, selon l'IFRS 9, la Banque a reclassé ces titres d'emprunt comme étant au coût amorti, puisque 1) les actifs financiers sont désormais détenus selon un modèle économique dont l'objectif est atteint par la perception de flux de trésorerie contractuels et 2) les modalités contractuelles de ces titres d'emprunt donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. La juste valeur de ces titres d'emprunt au 31 octobre 2018 a été traitée comme leur nouvelle valeur comptable brute ou leur nouveau coût amorti, respectivement, au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres d'emprunt comme étant au coût amorti, les variations de la juste valeur qui auraient été comptabilisées dans l'état du résultat consolidé pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 juillet 2019 auraient été négligeables.
- (5) Veuillez vous reporter au tableau Rapprochement des provisions cumulatives pour pertes sur créances à la date de transition ci-dessous pour plus de détails.

## 5. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES (SUITE)

### Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur les passifs financiers et les capitaux propres

Au 1 <sup>er</sup> novembre 2018	Catégorie d'évaluation selon l'IAS 39	Catégorie d'évaluation selon l'IFRS 9	Valeur comptable selon l'IAS 39	Classement	Évaluation	Valeur comptable selon l'IFRS 9
<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts	Coût amorti	Coût amorti	28 006 572 \$	— \$	— \$	28 006 572 \$
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	JVRN	JVRN	3 008 666	—	—	3 008 666
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	Coût amorti	Coût amorti	2 515 823	—	—	2 515 823
Acceptations	Coût amorti	Coût amorti	196 776	—	—	196 776
Dérivés	JVRN	JVRN	285 492	—	—	285 492
Autres passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	628 822	—	3 655	632 477 (1)
Dettes liées aux activités de titrisation	Coût amorti	Coût amorti	7 787 753	—	—	7 787 753
Dettes subordonnées	Coût amorti	Coût amorti	348 762	—	—	348 762
Sous-total - Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur les passifs financiers, avant impôts sur le résultat			s. o.	—	3 655	s. o.
Incidence totale de l'adoption de l'IFRS 9, avant impôts sur le résultat			s. o.	—	(10 433)	s. o.
<b>Capitaux propres</b>						
Total du cumul des autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat			(15 990)	6 408	—	(9 582) (2)
Total des résultats non distribués, après impôts sur le résultat			1 152 470	(6 408)	(7 679)	1 138 383 (2), (3)
Total des capitaux propres, après impôts sur le résultat			2 496 202 \$	— \$	(7 679) \$	2 488 523 \$ (3)

(1) Veuillez vous reporter au tableau Rapprochement des provisions cumulatives pour pertes sur créances à la date de transition ci-dessous pour plus de détails.

(2) Le montant du reclassement correspond à l'incidence après impôts sur le résultat (8,5 millions \$ avant impôts sur le résultat) découlant du reclassement des titres d'emprunt disponibles à la vente selon l'IAS 39 dans les titres d'emprunt au coût amorti selon l'IFRS 9.

(3) L'évaluation correspond à l'incidence après impôts (10,4 millions \$ avant impôts sur le résultat) de l'adoption des dispositions sur la dépréciation de l'IFRS 9.

### Rapprochement des provisions cumulatives pour pertes sur créances à la date de transition

Le tableau ci-après présente le rapprochement des provisions cumulatives pour pertes sur créances établies selon l'IAS 39 au 31 octobre 2018 et celles établies selon l'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Au 1 <sup>er</sup> novembre 2018	IAS 39/IAS 37			IFRS 9				
	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives (1)	Total	Ajustements transitoires	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
<b>Titres d'emprunt</b>								
Au coût amorti (2)	— \$	— \$	— \$	140 \$	140 \$	— \$	— \$	140 \$
À la JVAERG (3)	—	—	—	60	60	—	—	60
	—	—	—	200	200	—	—	200
<b>Prêts au coût amorti</b>								
Personnels	—	23 509	23 509	11 215	9 214	20 582	4 928	34 724
Hypothécaires résidentiels	—	9 920	9 920	(5 214)	2 435	1 828	443	4 706
Commerciaux (4)	28 442	31 155	59 597	577	19 536	8 004	32 634	60 174
	28 442	64 584	93 026	6 578	31 185	30 414	38 005	99 604
Risques hors bilan (5)	—	3 396	3 396	3 655	4 523	2 176	352	7 051
<b>Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances</b>								
	28 442 \$	67 980 \$	96 422 \$	10 433 \$	35 908 \$	32 590 \$	38 357 \$	106 855 \$

(1) Comprennent les provisions cumulatives collectives pour les prêts dépréciés et les autres prêts.

(2) Étaient auparavant des titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance selon l'IAS 39.

(3) Étaient auparavant des titres d'emprunt disponibles à la vente selon l'IAS 39.

(4) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(5) Comprennent les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, établies selon l'IAS 37 au 31 octobre 2018.

## 5. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES (SUITE)

### 5.2 IFRS 15, *PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS*

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats conclus avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

L'IFRS 15 exige que les produits constatés des contrats conclus avec des clients soient présentés séparément de ses autres sources de produits. Ainsi, les revenus tirés des activités de courtage précédemment présentés à un seul poste de l'état du résultat consolidé sont désormais présentés séparément sous deux postes : Frais et commissions – activités de courtage et Profits sur valeurs mobilières – activités de courtage. Ce changement de présentation a été appliqué de manière rétrospective.

L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

## 6. VALEURS MOBILIÈRES

### Qualité du crédit

Au 31 juillet 2019, les titres d'emprunt au coût amorti et à la JVAERG sont classés au stade 1, la facilité de crédit à laquelle ils se rapportent étant considérée comme étant à faible risque aux fins de la notation interne du risque de la Banque. Au 31 juillet 2019, les provisions cumulatives pour pertes sur créances à l'égard des titres d'emprunt au coût amorti et à l'égard des titres d'emprunt à la JVAERG s'établissaient respectivement à 0,1 million \$ et 0,1 million \$.

### Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 juillet 2019
Valeurs mobilières émises ou garanties	
par le Canada <sup>(1)</sup>	1 513 023 \$
par des provinces	1 137 942
par des municipalités	34 205
Autres titres d'emprunt	46 044
	<b>2 731 214 \$</b>

(1) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

### Valeurs mobilières à la JVAERG

*Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global*

	Au 31 juillet 2019			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur <sup>(1)</sup>
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>(2)</sup>	26 497 \$	121 \$	11 \$	26 607 \$
par des provinces	4 245	73	—	4 318
par des municipalités	66 288	213	85	66 416
Autres titres d'emprunt	24 959	435	26	25 368
Titres adossés à des actifs	1 260	1	—	1 261
Actions privilégiées	193 626	435	26 933	167 128
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	25 660	1 913	469	27 104
	<b>342 535 \$</b>	<b>3 191 \$</b>	<b>27 524 \$</b>	<b>318 202 \$</b>

(1) Les provisions cumulatives pour pertes sur créances à l'égard des titres d'emprunt classés comme étant à la JVAERG, qui totalisaient 0,1 million \$ au 31 juillet 2019, sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

(2) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

## 6. VALEURS MOBILIÈRES (SUITE)

### Titres de capitaux propres désignés à la JVAERG

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres, dont l'objectif économique consiste principalement à les détenir pour générer un revenu de dividendes, comme étant à la JVAERG, sans reclassement ultérieur des profits ou des pertes dans le résultat net.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2019, des revenus de dividendes de 2,6 millions \$ ont été comptabilisés sur ces placements (2,7 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 et 7,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019), y compris un montant négligeable au titre des placements vendus au cours du trimestre clos le 31 juillet 2019 (un montant négligeable pour le trimestre clos le 30 avril 2019 et pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019).

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019

Juste valeur au 1 <sup>er</sup> novembre 2018	180 058 \$
Variation de la juste valeur	(17 746)
Désignés à la JVAERG	66 050
Ventes ou rachats	(34 129)
<b>Juste valeur au 31 juillet 2019</b>	<b>194 233 \$</b>

### Valeurs mobilières disponibles à la vente

Profits et pertes comptabilisés à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	Pour le trimestre clos le	Pour les neuf mois clos le
	31 juillet 2018	31 juillet 2018
Profits nets réalisés	146 \$	2 766 \$

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	Au 31 octobre 2018			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>(1)</sup>	1 028 739 \$	351 \$	445 \$	1 028 645 \$
par des provinces	1 327 856	181	618	1 327 419
par des municipalités	127 212	—	1 997	125 215
Autres titres d'emprunt	39 342	5	1 027	38 320
Titres adossés à des actifs	2 453	—	2	2 451
Actions privilégiées	184 651	8	7 350	177 309
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	10 658	256	24	10 890
	2 720 911 \$	801 \$	11 463 \$	2 710 249 \$

[1] Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

## 7. PRÊTS ET PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR CRÉANCES

Au 31 juillet 2019, les prêts ont été comptabilisés au coût amorti au bilan consolidé, comme il est décrit à la note 3, selon les critères de classement des actifs financiers définis dans l'IFRS 9. L'information qui suit est présentée selon l'IFRS 9 au 31 juillet 2019 et selon l'IAS 39 au 31 octobre 2018. Pour de plus amples renseignements sur l'adoption de l'IFRS 9, se reporter à la note 5 des présents états financiers consolidés.

### Établir et évaluer les pertes de crédit attendues

#### *Pertes de crédit attendues*

Les pertes de crédit attendues sont établies au moyen d'une approche en trois stades qui est fondée sur l'évolution de la qualité du crédit des actifs depuis la comptabilisation initiale.

- **Stade 1** : Les instruments financiers qui ne sont pas dépréciés et pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés au stade 1.
- **Stade 2** : Les instruments financiers pour lesquels le risque de crédit a considérablement augmenté entre la comptabilisation initiale et la date de clôture, mais qui ne sont pas dépréciés, sont transférés au stade 2.
- **Stade 3** : Les instruments financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels un ou plusieurs événements ont eu une incidence négative sur les montants estimés des flux de trésorerie futurs à la date de clôture et qui sont considérés comme dépréciés, sont classés au stade 3.
- **Instruments financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création** : Les instruments financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont classés dans la catégorie des instruments financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création.

#### *Gouvernance et contrôles*

Le cadre de gestion du risque de la Banque sert à établir les pertes de crédit attendues. La Banque a mis en place des politiques et des procédures qui portent sur la dépréciation découlant du risque de crédit. Ces politiques sont documentées et revues périodiquement par la fonction de gestion des risques. Une équipe indépendante de validation des calculs revoit les calculs des pertes de crédit attendues. Les questions complexes sur les méthodes et hypothèses d'évaluation sont passées en revue par un groupe d'experts de diverses fonctions. De plus, les données et les hypothèses utilisées pour déterminer les pertes de crédit attendues sont examinées régulièrement par la fonction de gestion des risques.

#### *Évaluation des pertes de crédit attendues*

Les pertes de crédit attendues sont estimées au moyen de trois variables principales : 1) la probabilité de défaillance (PD), 2) la perte en cas de défaillance (PCD) et 3) l'exposition en cas de défaillance (ECD). Aux fins comptables, les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont estimées en multipliant la PD pour les 12 mois à venir par la PCD et par l'ECD. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont estimées au moyen de la PD pour la durée de vie.

Les pertes de crédit attendues sont évaluées sur une base collective ou individuelle. Les instruments financiers pour lesquels les pertes de crédit sont évaluées sur une base collective sont affectés aux groupes qui ont des caractéristiques de risque de crédit similaires.

#### *Données d'entrée, hypothèses et estimations utilisées*

L'approche de la Banque en matière de calcul des pertes de crédit attendues aux fins de l'IFRS 9 tire parti des modèles de risque de crédit fondés sur la notation interne du risque lié aux facilités de crédit dont les paramètres sont ajustés.

#### Estimations de la PD

La PD est une estimation de la probabilité qu'un prêt ne soit pas remboursé au cours d'une période donnée. Les estimations de la PD qui en découlent sont fondées sur des données historiques et les conditions actuelles du marché et prennent en compte des prévisions raisonnables et justifiables des conditions économiques futures à la date de clôture. Certains ajustements sont apportés aux paramètres de Bâle pour qu'ils soient conformes aux exigences de l'IFRS 9, y compris la conversion de paramètres fondés sur le cycle économique en données d'entrée ponctuelles qui tiennent compte de l'information raisonnable et pertinente concernant la conjoncture économique future.

#### Estimations de la PCD

La PCD correspond au montant qui pourrait ne pas être recouvré en cas de défaillance. Les estimations de la PCD sont fondées sur des données historiques, des caractéristiques propres à la facilité, comme la sûreté, les coûts directs et l'information pertinente sur la conjoncture économique future, le cas échéant.

#### Estimations de l'ECD

L'ECD correspond à une estimation de l'exposition au risque en cas de défaillance. Selon le type d'exposition au risque, l'ECD tient compte des attentes futures à l'égard des montants qui seront empruntés sur une facilité confirmée, le cas échéant, ou des attentes à l'égard du remboursement des soldes empruntés.



## 7. PRÊTS ET PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

### Durée de vie attendue

Pour la plupart des instruments financiers, la durée de vie attendue utilisée pour évaluer les pertes de crédit attendues correspond à la durée contractuelle résiduelle. Dans le cas des instruments financiers renouvelables pour lesquels il n'existe pas d'échéance contractuelle, comme les cartes de crédit ou les lignes de crédit, la durée de vie attendue est fondée sur la durée de vie axée sur les comportements du produit.

### Prise en compte de l'information prospective

Le groupe Économie et stratégie de la Banque est responsable de l'élaboration de trois scénarios macroéconomiques (un scénario de base, un scénario optimiste et un scénario pessimiste) et de la formulation de recommandations sur les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario. Des scénarios macroéconomiques ne sont pas élaborés pour des portefeuilles donnés, étant donné que le groupe Économie et stratégie de la Banque fournit un ensemble de variables pour chaque scénario défini. Les données sur les pertes de crédit attendues et les modèles d'évaluation de pertes de crédit attendues reposent sur des facteurs macroéconomiques prospectifs (notamment les taux d'intérêt, les taux de chômage, les prévisions de PIB, les indices des prix des maisons). La Banque tient compte d'autres facteurs pertinents qui pourraient ne pas refléter de façon appropriée l'information utilisée pour calculer les pertes de crédit attendues (notamment les retards de paiement et la possibilité que l'actif financier fasse l'objet d'une surveillance additionnelle, comme la liste de surveillance des portefeuilles de prêts commerciaux).

### Appréciation de l'importance des variations du risque de crédit

Pour apprécier s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit que comporte un instrument financier, la PD pour les 12 mois à venir à la date de clôture est comparée à la PD pour les 12 mois à venir à la date de comptabilisation initiale, et les informations indicatives raisonnables et justifiables d'augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale sont prises en compte. La Banque a inclus des seuils relatifs et absolus dans la définition d'augmentation importante du risque de crédit et un filet de sécurité lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Tous les instruments financiers dont les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours passent au stade 2, même si d'autres mesures n'indiquent pas une augmentation importante du risque de crédit.

Parallèlement, la Banque détermine, au moyen de ces facteurs, si le risque de crédit lié aux prêts qui ont été transférés au stade 2 ou au stade 3 a diminué considérablement.

### Établissement de la dépréciation

La Banque considère qu'un actif financier s'est déprécié lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs d'un actif financier sont survenus ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours.

### **Qualité du crédit des prêts**

Les tableaux qui suivent présentent l'information sur les notations selon la gestion du risque de crédit.

#### Notations du risque de crédit

##### Exposition des prêts personnels au risque de crédit

La Banque a recours à des modèles d'évaluation des comportements pour gérer et surveiller l'exposition des prêts personnels au risque de crédit. Le tableau qui suit présente les catégories de PD ainsi que la qualité connexe du crédit des portefeuilles de prêts personnels.

PD (%)	Description
0,00-0,33	Risque très faible
0,34-0,84	Risque faible
0,85-14,98	Risque moyen
14,99-99,99	Risque élevé
100	Défaillance

##### Exposition des prêts commerciaux au risque de crédit

Aux fins de la gestion du risque de crédit interne, la Banque utilise un système de notation des risques comportant 19 niveaux pour évaluer l'exposition des prêts commerciaux au risque de crédit. Ce système de notation des risques utilisé par la Banque est similaire à celui qui est utilisé par les principales agences de notation externes. Le tableau ci-après présente les notes par principale catégorie de risque et les compare aux notes attribuées par deux grandes agences de notation.

Note	PD (%)	Standard & Poor's	DBRS	Description
1-7	0,00-0,43	AAA à BB+	AAA à BB (élevée)	Risque très faible
8-10	0,44-1,63	BB à BB-	BB à B (élevée)	Risque faible
11-13	1,64-11,38	B+ à B-	B à CCC (élevée)	Risque moyen
14-16	11,39-99,99	CCC+ à C	CC (élevée) à CCC	Risque élevé
17-19	100	D	D	Défaillance

## 7. PRÊTS ET PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

### Exposition au risque de crédit

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute et nette des prêts et des acceptations et des risques hors bilan au 31 juillet 2019, en fonction de la qualité du crédit et du stade de dépréciation des pertes de crédit attendues de chaque catégorie de prêt classé comme étant au coût amorti.

	Au 31 juillet 2019			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 <sup>(1)</sup>	Total
<b>Prêts personnels</b>				
Risque très faible	2 917 952 \$	72 820 \$	— \$	2 990 772 \$
Risque faible	656 349	236 422	—	892 771
Risque moyen	550 518	356 817	—	907 335
Risque élevé	3 398	32 526	—	35 924
Défaillance	—	—	27 301	27 301
Valeur comptable brute	4 128 217	698 585	27 301	4 854 103
Provisions cumulatives pour pertes sur créances	6 980	16 602	9 087	32 669
Valeur comptable nette	4 121 237 \$	681 983 \$	18 214 \$	4 821 434 \$
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>				
Risque très faible	7 233 970 \$	3 233 \$	— \$	7 237 203 \$
Risque faible	4 774 738	232 756	—	5 007 494
Risque moyen	2 954 712	825 962	—	3 780 674
Risque élevé	8 082	64 655	—	72 737
Défaillance	—	—	66 840	66 840
Valeur comptable brute	14 971 502	1 126 606	66 840	16 164 948
Provisions cumulatives pour pertes sur créances	2 056	1 183	1 417	4 656
Valeur comptable nette	14 969 446 \$	1 125 423 \$	65 423 \$	16 160 292 \$
<b>Prêts commerciaux <sup>(2)</sup></b>				
Risque très faible	1 939 475 \$	34 501 \$	— \$	1 973 976 \$
Risque faible	7 616 913	219 351	—	7 836 264
Risque moyen	2 473 404	348 497	—	2 821 901
Risque élevé	—	131 535	—	131 535
Défaillance	—	—	104 435	104 435
Valeur comptable brute	12 029 792	733 884	104 435	12 868 111
Provisions cumulatives pour pertes sur créances	20 887	7 617	36 494	64 998
Valeur comptable nette	12 008 905 \$	726 267 \$	67 941 \$	12 803 113 \$
<b>Total des prêts</b>				
Valeur comptable brute	31 129 511 \$	2 559 075 \$	198 576 \$	33 887 162 \$
Provisions cumulatives pour pertes sur créances	29 923	25 402	46 998	102 323
Valeur comptable nette	31 099 588 \$	2 533 673 \$	151 578 \$	33 784 839 \$
<b>Risques hors bilan <sup>(3)</sup></b>				
Risque très faible	1 193 224 \$	43 484 \$	— \$	1 236 708 \$
Risque faible	1 144 818	86 130	—	1 230 948
Risque moyen	445 779	68 032	—	513 811
Risque élevé	28	3 638	—	3 666
Défaillance	—	—	—	—
Total des risques hors bilan	2 783 849	201 284	—	2 985 133
Provisions cumulatives pour pertes liées aux risques hors bilan	3 939	2 037	—	5 976
Total des risques hors bilan, montant net	2 779 910 \$	199 247 \$	— \$	2 979 157 \$

(1) Depuis l'adoption de l'IFRS 9, tous les prêts classés dans le stade 3 du modèle de pertes de crédit attendues au 31 juillet 2019 sont des prêts dépréciés, y compris 26,0 millions \$ de prêts hypothécaires assurés. Selon l'IAS 39, les prêts sont considérés comme dépréciés d'après différents critères.

(2) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Comprennent les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées.

## 7. PRÊTS ET PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

### Prêts dépréciés <sup>(1)</sup>

	Au 31 juillet 2019			
	Prêts dépréciés bruts	Provisions cumulatives pour prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets	
Prêts personnels	27 301 \$	9 087 \$	18 214 \$	
Prêts hypothécaires résidentiels	66 840	1 417	65 423	
Prêts commerciaux <sup>(2)</sup>	104 435	36 494	67 941	
	<b>198 576 \$</b>	<b>46 998 \$</b>	<b>151 578 \$</b>	

  

	Au 31 octobre 2018			
	Prêts dépréciés bruts	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives pour prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets
Prêts personnels	19 805 \$	— \$	4 844 \$	14 961 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	37 134	—	2 104	35 030
Prêts commerciaux <sup>(2)</sup>	124 331	28 442	2 788	93 101
	<b>181 270 \$</b>	<b>28 442 \$</b>	<b>9 736 \$</b>	<b>143 092 \$</b>

(1) Depuis l'adoption de l'IFRS 9, tous les prêts classés dans le stade 3 du modèle de pertes de crédit attendues sont des prêts dépréciés, y compris 26,0 millions \$ de prêts hypothécaires assurés. Selon l'IAS 39, les prêts sont considérés comme dépréciés d'après différents critères.

(2) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

### Prêts en souffrance, mais non dépréciés

Le tableau qui suit présente les prêts personnels et les prêts hypothécaires résidentiels qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme étant dépréciés. Le solde des prêts commerciaux en souffrance, mais non dépréciés n'est pas significatif.

	Au 31 juillet 2019			
	De 1 jour à 31 jours	De 32 à 90 jours	Plus de 90 jours <sup>(1)</sup>	Total
Prêts personnels	80 964 \$	24 936 \$	— \$	105 900 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	248 939	43 822	—	292 761
	<b>329 903 \$</b>	<b>68 758 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>398 661 \$</b>

  

	Au 31 octobre 2018			
	De 1 jour à 31 jours	De 32 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts personnels	64 649 \$	21 856 \$	6 301 \$	92 806 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	252 403	48 542	16 642	317 587
	<b>317 052 \$</b>	<b>70 398 \$</b>	<b>22 943 \$</b>	<b>410 393 \$</b>

(1) Depuis l'adoption de l'IFRS 9, les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme étant dépréciés (stade 3).

## 7. PRÊTS ET PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

### Rapprochement des provisions cumulatives pour pertes sur créances

Le tableau qui suit présente le rapprochement des provisions cumulatives pour pertes sur créances pour chaque catégorie de prêt classé comme étant au coût amorti, en fonction du stade de dépréciation des pertes de crédit attendues.

	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2019			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
<b>Personnels</b>				
Solde au début de la période	9 329 \$	19 523 \$	8 587 \$	37 439 \$
Transferts :				
vers le stade 1	3 900	(3 735)	(165)	—
vers le stade 2	(699)	1 247	(548)	—
vers le stade 3	(27)	(1 081)	1 108	—
Octrois	139	—	—	139
Décomptabilisations	(242)	(814)	(1 990)	(3 046)
Réévaluation des provisions cumulatives, montant net	(3 815)	2 886	7 431	6 502
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(744)	(1 497)	5 836	3 595
Radiations	—	—	(6 615)	(6 615)
Recouvrements	—	—	1 500	1 500
Change et autres	—	—	(221)	(221)
Solde à la fin de la période	8 585 \$	18 026 \$	9 087 \$	35 698 \$
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	6 980 \$	16 602 \$	9 087 \$	32 669 \$
Total des provisions cumulatives pour risques hors bilan	1 605	1 424	—	3 029
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	8 585 \$	18 026 \$	9 087 \$	35 698 \$
<b>Hypothécaires résidentiels</b>				
Solde au début de la période	1 978 \$	1 427 \$	545 \$	3 950 \$
Transferts :				
vers le stade 1	383	(379)	(4)	—
vers le stade 2	(71)	235	(164)	—
vers le stade 3	(9)	(150)	159	—
Octrois	108	—	—	108
Décomptabilisations	(76)	(85)	(96)	(257)
Réévaluation des provisions cumulatives, montant net	(248)	140	2 339	2 231
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	87	(239)	2 234	2 082
Radiations	—	—	(1 548)	(1 548)
Recouvrements	—	—	568	568
Change et autres	—	—	(382)	(382)
Solde à la fin de la période	2 065 \$	1 188 \$	1 417 \$	4 670 \$
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	2 056 \$	1 183 \$	1 417 \$	4 656 \$
Total des provisions cumulatives pour risques hors bilan	9	5	—	14
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	2 065 \$	1 188 \$	1 417 \$	4 670 \$

## 7. PRÊTS ET PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2019			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
<b>Commerciaux</b>				
Solde au début de la période	23 358 \$	8 953 \$	35 451 \$	67 762 \$
Transferts :				
vers le stade 1	1 007	(942)	(65)	—
vers le stade 2	(417)	492	(75)	—
vers le stade 3	(34)	(1 864)	1 898	—
Octrois	4 620	—	—	4 620
Décomptabilisations	(2 869)	(295)	(1 571)	(4 735)
Réévaluations, montant net	(2 382)	1 883	7 037	6 538
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(75)	(726)	7 224	6 423
Radiations	—	—	(6 417)	(6 417)
Recouvrements	—	—	824	824
Change et autres	(71)	(2)	(588)	(661)
Solde à la fin de la période	23 212 \$	8 225 \$	36 494 \$	67 931 \$
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	20 887 \$	7 617 \$	36 494 \$	64 998 \$
Total des provisions cumulatives pour risques hors bilan	2 325	608	—	2 933
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	23 212 \$	8 225 \$	36 494 \$	67 931 \$
<b>Total</b>				
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	29 923 \$	25 402 \$	46 998 \$	102 323 \$
Total des provisions cumulatives pour risques hors bilan	3 939	2 037	—	5 976
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	33 862 \$	27 439 \$	46 998 \$	108 299 \$

## 7. PRÊTS ET PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
<b>Personnels</b>				
Solde au début de la période	11 070 \$	22 498 \$	4 934 \$	38 502 \$
Transferts :				
vers le stade 1	6 602	(6 340)	(262)	—
vers le stade 2	(1 171)	1 402	(231)	—
vers le stade 3	(104)	(1 274)	1 378	—
Octrois	509	—	—	509
Décomptabilisations	(772)	(2 432)	(1 588)	(4 792)
Réévaluation des provisions cumulatives, montant net	(7 549)	4 172	19 963	16 586
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(2 485)	(4 472)	19 260	12 303
Radiations	—	—	(19 070)	(19 070)
Recouvrements	—	—	4 647	4 647
Change et autres	—	—	(684)	(684)
Solde à la fin de la période	8 585 \$	18 026 \$	9 087 \$	35 698 \$
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	6 980 \$	16 602 \$	9 087 \$	32 669 \$
Total des provisions cumulatives pour risques hors bilan	1 605	1 424	—	3 029
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	8 585 \$	18 026 \$	9 087 \$	35 698 \$
<b>Hypothécaires résidentiels</b>				
Solde au début de la période	2 446 \$	1 840 \$	443 \$	4 729 \$
Transferts :				
vers le stade 1	634	(565)	(69)	—
vers le stade 2	(103)	224	(121)	—
vers le stade 3	(30)	(138)	168	—
Octrois	238	—	—	238
Décomptabilisations	(206)	(188)	(241)	(635)
Réévaluation des provisions cumulatives, montant net	(914)	15	3 830	2 931
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(381)	(652)	3 568	2 535
Radiations	—	—	(3 342)	(3 342)
Recouvrements	—	—	1 892	1 892
Change et autres	—	—	(1 144)	(1 144)
Solde à la fin de la période	2 065 \$	1 188 \$	1 417 \$	4 670 \$
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	2 056 \$	1 183 \$	1 417 \$	4 656 \$
Total des provisions cumulatives pour risques hors bilan	9	5	—	14
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	2 065 \$	1 188 \$	1 417 \$	4 670 \$

## 7. PRÊTS ET PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019				
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
<b>Commerciaux</b>				
Solde au début de la période	22 192 \$	8 252 \$	32 980 \$	63 424 \$
Transferts :				
vers le stade 1	1 600	(1 252)	(348)	—
vers le stade 2	(1 079)	1 450	(371)	—
vers le stade 3	(102)	(975)	1 077	—
Octrois	6 830	—	—	6 830
Décomptabilisations	(4 922)	(2 648)	(2 099)	(9 669)
Réévaluations, montant net	(1 293)	3 399	17 695	19 801
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	1 034	(26)	15 954	16 962
Radiations	—	—	(12 521)	(12 521)
Recouvrements	—	—	1 559	1 559
Change et autres	(14)	(1)	(1 478)	(1 493)
Solde à la fin de la période	23 212 \$	8 225 \$	36 494 \$	67 931 \$
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	20 887 \$	7 617 \$	36 494 \$	64 998 \$
Total des provisions cumulatives pour risques hors bilan	2 325	608	—	2 933
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	23 212 \$	8 225 \$	36 494 \$	67 931 \$
<b>Total des risques</b>				
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	29 923 \$	25 402 \$	46 998 \$	102 323 \$
Total des provisions cumulatives pour risques hors bilan	3 939	2 037	—	5 976
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	33 862 \$	27 439 \$	46 998 \$	108 299 \$

  

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018						
	Solde au début de la période	Provisions pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements et autres <sup>(1)</sup>	Intérêts courus sur les prêts dépréciés	Solde à la fin de la période
Personnels	30 600 \$	17 061 \$	(24 552) \$	5 090 \$	(776) \$	27 423 \$
Hypothécaires résidentiels	10 818	2 485	(760)	(922)	(1 106)	10 515
Commerciaux <sup>(2)</sup>	63 474	6 854	(16 668)	242	(1 578)	52 324
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	104 892 \$	26 400 \$	(41 980) \$	4 410 \$	(3 460) \$	90 262 \$
Provisions cumulatives individuelles	24 801 \$	7 361 \$	(15 622) \$	(5) \$	(810) \$	15 725 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts dépréciés	17 828	19 407	(26 358)	4 415	(2 650)	12 642
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	56 557	1 980	—	—	—	58 537
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	99 186 \$	28 748 \$	(41 980) \$	4 410 \$	(3 460) \$	86 904 \$
Provisions cumulatives pour risques hors bilan <sup>(3)</sup>	5 706	(2 348)	—	—	—	3 358
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	104 892 \$	26 400 \$	(41 980) \$	4 410 \$	(3 460) \$	90 262 \$

(1) Tiennent compte des fluctuations du change.

(2) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Les provisions cumulatives pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, sont comptabilisées dans les autres passifs.

## 7. PRÊTS ET PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

### Vente de prêts commerciaux

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, la Banque a vendu des prêts commerciaux totalisant 105,4 millions \$ et a comptabilisé un profit net de néant dans les autres revenus. Au cours des trimestre clos le 30 avril 2019 et le 31 juillet 2019, aucun prêt commercial n'a été vendu. Au cours des neuf mois le 31 juillet 2018, la Banque avait vendu un portefeuille de prêts commerciaux agricoles de 380,0 millions \$ et comptabilisé un profit net de 5,3 millions \$ dans les autres revenus.

### Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste Prêts commerciaux comprend un investissement net dans les contrats de location de 990,0 millions \$ au 31 juillet 2019 (878,7 millions \$ au 31 octobre 2018).

## 8. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES

### 8.1 TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

La Banque vend des prêts hypothécaires résidentiels au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et à des investisseurs tiers aux termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) créé en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) et mis en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi qu'au moyen d'un conduit à vendeurs multiples mis en place par une autre banque canadienne.

### Actifs financiers ne répondant pas aux conditions de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
Prêts hypothécaires résidentiels	6 322 901 \$	6 238 035 \$
Actifs de remplacement <sup>(1)</sup>	734 631	1 111 898
Dette liée aux activités de titrisation	<b>(7 158 644) \$</b>	<b>(7 276 779) \$</b>

(1) Comprennent la trésorerie et les dépôts auprès de banques, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente et les valeurs acquises faisant partie du compte de réinvestissement de capital que la Banque est tenue de maintenir afin de pouvoir participer au programme.

De plus, au 31 juillet 2019, la Banque a également titrisé d'autres prêts hypothécaires résidentiels d'un montant total de 556,7 millions \$ (599,7 millions \$ au 31 octobre 2018) dans le cadre du programme de TACH LNH, dont des prêts d'un montant de 46,7 millions \$ (244,7 millions \$ au 31 octobre 2018) ont été donnés en garantie auprès de la Banque du Canada et des prêts d'un montant de 510,0 millions \$ (355,0 millions \$ au 31 octobre 2018) étaient disponibles pour être donnés en garantie. Les TACH LNH qui en ont découlé sont présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels.

### 8.2 VÉHICULES DE TITRISATION – ENTITÉS STRUCTURÉES

La Banque vend des prêts et des créances au titre des contrats de location-financement à des sociétés en commandite, respectivement B2B Securitization Limited Partnership et LBC Leasing Limited Partnership (les sociétés en commandite). Pour financer ces achats, les sociétés en commandite émettent des passifs portant intérêt à des conduits de titrisation d'autres banques canadiennes. Ces sociétés en commandite sont consolidées, et les passifs portant intérêt connexes émis par les sociétés en commandite sont comptabilisés à titre de dette liée aux activités de titrisation auxquelles ont participé les entités structurées.

### Actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'autres entités structurées

Le tableau qui suit présente sommairement la valeur comptable des actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'autres entités structurées qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et des passifs financiers connexes inclus dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
Prêts personnels	1 136 310 \$	1 022 791 \$
Prêts commerciaux <sup>(1)</sup>	475 650	351 943
Dette liée aux activités de titrisation auxquelles ont participé les entités structurées	<b>(819 163) \$</b>	<b>(510 974) \$</b>

(1) La Banque titre des créances au titre des contrats de location-financement qui sont incluses dans le poste Prêts commerciaux.



## 9. CAPITAL-ACTIONS

### Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	Pour les neuf mois clos les			
	31 juillet 2019		31 juillet 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif</b>				
Série 11				
En circulation au début de la période	—	— \$	4 000 000	97 562 \$
Rachat d'actions	—	—	(4 000 000)	(97 562)
En circulation à la fin de la période	—	—	—	—
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	121 967 \$	5 000 000	121 967 \$
	<b>10 000 000</b>	<b>244 038 \$</b>	<b>10 000 000</b>	<b>244 038 \$</b>

Au 31 juillet 2019, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 et série 16, n'était en circulation (aucune action privilégiée, série 14 et série 16 n'était en circulation au 31 juillet 2018, 31 octobre 2018 et 31 octobre 2017).

### Conversion d'actions privilégiées

Le 17 juin 2019, aucune des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 13 en circulation (les actions privilégiées, série 13) n'a été convertie en action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 (les actions privilégiées, série 14) de la Banque. Par conséquent, aucune action privilégiée, série 14 n'a été émise le 17 juin 2019 et les porteurs d'actions privilégiées, série 13 ont conservé leurs actions. Le taux de dividende pour les actions privilégiées, série 13 pour la période de cinq ans commençant le 15 juin 2019 et se terminant le 14 juin 2024 a été établi à 4,123 % par année.

### Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	Pour les neuf mois clos les			
	31 juillet 2019		31 juillet 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>				
En circulation au début de la période	42 075 284	1 115 416 \$	38 966 473	953 536 \$
Émises aux termes d'un appel public à l'épargne	—	—	2 624 300	143 812
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	387 999	16 631	404 861	19 594
Frais d'émission nets	s. o.	(61)	s. o.	(4 738)
	<b>42 463 283</b>	<b>1 131 986 \$</b>	<b>41 995 634</b>	<b>1 112 204 \$</b>

### Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 28 août 2019, les dividendes déclarés qui seraient réinvestis le seraient en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %.

### Dividendes déclarés

Le 13 août 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende régulier pour les diverses séries d'actions privilégiées qui sera versé aux actionnaires inscrits en date du 7 septembre 2019.

Le 28 août 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,66 \$ par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> novembre 2019 aux actionnaires inscrits en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

## 9. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

### Gestion du capital

#### Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % pour 2019, y compris la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond, selon sa définition, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de neuf mois close le 31 juillet 2019. Les fonds propres réglementaires sont décrits plus en détail ci-après.

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
Actions ordinaires	1 131 986 \$	1 115 416 \$
Résultats non distribués	1 158 824	1 152 470
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	571	(3 746)
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	1 539	268
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>(1)</sup>	(449 590)	(452 401)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 843 330	1 812 007
Actions privilégiées admissibles	244 038	244 038
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	244 038	244 038
Fonds propres de catégorie 1	2 087 368	2 056 045
Dette subordonnée admissible	349 016	348 762
Provisions cumulatives collectives	61 501	67 981
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(364)	—
Fonds propres de catégorie 2	410 153	416 743
Total des fonds propres	2 497 521 \$	2 472 788 \$
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,0 %	9,0 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,2 %	10,2 %
Ratio total des fonds propres	12,2 %	12,2 %

(1) Composées des déductions relatives aux logiciels et autres immobilisations incorporelles, au goodwill, aux actifs des régimes de retraite et à d'autres éléments.

## 10. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

### Régime d'options d'achat d'actions

#### *Ancien régime d'options d'achat d'actions*

Le 31 octobre 2018, la Banque a attribué 124 962 options d'achat d'actions aux termes de l'ancien régime d'options d'achat d'actions. La juste valeur moyenne des options, soit 5,64 \$ par option, a été établie au 6 décembre 2018 selon le prix d'exercice de 38,97 \$ ayant alors été déterminé. La juste valeur moyenne des options attribuées a été estimée au moyen du modèle Black-Scholes, et selon les hypothèses présentées dans le tableau suivant.

#### *Nouveau régime d'options d'achat d'actions*

En décembre 2018, la Banque a mis en place le nouveau régime d'options d'achat d'actions pour remplacer l'ancien régime d'options d'achat d'actions. Le nouveau régime d'options d'achat d'actions a été approuvé lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, le 9 avril 2019. Les modalités du nouveau régime d'options d'achat d'actions régissent les options d'achat d'actions attribuées par le conseil d'administration le 4 décembre 2018 décrites ci-après.

Les dirigeants, les membres de la haute direction et d'autres employés de la Banque ou de ses filiales sont admissibles à participer au nouveau régime d'options d'achat d'actions. Aux termes de ce régime, le prix d'exercice des options d'achat d'actions ordinaires ne peut pas être inférieur à la valeur marchande des actions de la Banque à la date d'attribution. Les droits des options d'achat d'actions attribuées seront acquis à 50 % après trois ans et le reste, après quatre ans, et les options peuvent être exercées en tout temps sur une période maximale de dix ans après leur attribution. La Banque avait réservé 1 666 000 actions ordinaires aux termes de ce nouveau régime d'options d'achat d'actions, et de ce nombre, 1 282 674 étaient encore disponibles au 31 juillet 2019.

Le 4 décembre 2018, la Banque a attribué 383 326 options d'achat d'actions ayant un prix d'exercice de 38,97 \$ aux termes de ce nouveau régime d'options d'achat d'actions. Conformément aux indications comptables applicables, la juste valeur des options a été ajustée lorsque le nouveau régime d'options d'achat d'actions a été approuvé par les actionnaires le 9 avril 2019. La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions de 6,78 \$ a été estimée au moyen du modèle Black-Scholes, et selon les hypothèses présentées dans le tableau ci-dessous.

L'information relative au nombre d'options en cours se présente comme suit. Aucune de ces options ne pouvait être exercée.

	Au 31 juillet 2019	Au 31 octobre 2018
Nombre d'options d'achat d'actions en cours en vertu de l'ancien régime d'options d'achat d'actions	<b>124 962</b>	124 962
Nombre d'options d'achat d'actions en cours en vertu du nouveau régime d'options d'achat d'actions	<b>383 326</b>	s. o.

Les hypothèses liées aux évaluations des options d'achat d'actions sont les suivantes :

	Attribuées en 2019	Attribuées en 2018
Taux d'intérêt sans risque	<b>1,61 %</b>	2,05 %
Durée prévue des options	<b>8 ans</b>	8 ans
Volatilité prévue	<b>22 %</b>	20 %
Rendement de l'action prévu	<b>5,20 %</b>	5,20 %

### Régime d'unités d'actions de performance

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Banque a modifié les caractéristiques de son régime d'unité d'actions de performance à l'intention des membres admissibles de la haute direction. Tous les droits aux nouvelles unités d'actions de performance s'acquiescent sur trois ans, sans garantie qu'un nombre minimal de droits seront acquis. Le nombre de droits à des unités pouvant être acquis sera fondé sur le rendement total pour les actionnaires de la Banque par rapport à la moyenne d'un groupe d'institutions financières canadiennes et sur le rendement des capitaux propres ajusté de la Banque en regard du rendement prévu. Au cours de la période d'acquisition des droits, les équivalents de dividendes s'accumulent en faveur des participants sous forme d'unités d'actions additionnelles. Toutes les unités d'actions de performance sont réglées en trésorerie à la juste valeur à la date d'échéance. Il existe une version différée du régime en vertu de laquelle le paiement est effectué à la date à laquelle l'emploi du participant prend fin plutôt qu'au terme de la période de trois ans.

Au cours du premier trimestre 2019, la Banque a attribué 130 620 unités d'actions de performance à un prix de 40,88 \$ chacune. Les droits à ces unités s'acquiescent en décembre 2021 et sous réserve de la satisfaction des critères susmentionnés.

## 10. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (SUITE)

### Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2019, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,9 million \$ ont été converties en 45 451 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 152 544 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 40,88 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2021.

Au cours du premier trimestre 2019, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,4 million \$ ont été converties en 33 057 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

### Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions	6 323 \$	2 145 \$	(398) \$	15 874 \$	(5 170) \$
Incidence des couvertures	(3 248)	1 399	1 867	(4 211)	9 347
	<b>3 075 \$</b>	<b>3 544 \$</b>	<b>1 469 \$</b>	<b>11 663 \$</b>	<b>4 177 \$</b>

Afin de réduire la variabilité de la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, la Banque conclut des swaps de rendement total avec des tiers dont la valeur est liée au cours de l'action de la Banque. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement la charge liée au régime de paiement fondé sur des actions relative aux variations du cours de l'action de la période au cours de laquelle les swaps sont en vigueur.

Au 31 juillet 2019, la valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie était de 44,8 millions \$ (33,4 millions \$ au 31 octobre 2018). La valeur intrinsèque du total du passif lié aux droits et unités acquis entièrement s'établissait à 26,5 millions \$ au 31 juillet 2019 (20,7 millions \$ au 31 octobre 2018).

## 11. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

### Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
Régimes de retraite à prestations définies	3 241 \$	3 277 \$	4 330 \$	9 979 \$	12 850 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	2 005	2 005	2 037	6 040	5 928
Autres régimes	218	210	219	646	650
	<b>5 464 \$</b>	<b>5 492 \$</b>	<b>6 586 \$</b>	<b>16 665 \$</b>	<b>19 428 \$</b>

Au deuxième trimestre 2019, la Banque a annoncé son intention d'optimiser les activités des Services aux particuliers et de rationaliser certaines fonctions administratives et du siège social. Ces mesures ont donné lieu à une réduction de l'effectif et à la compression de l'un des régimes de retraite de la Banque. Cette compression s'est traduite par un gain de 3,9 millions \$. En outre, ces mesures ont généré des gains de 0,9 million \$ liés aux obligations au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces gains ont été comptabilisés au deuxième trimestre 2019 au poste Charges de restructuration à l'état du résultat consolidé, tel qu'il est décrit de façon plus approfondie à la note 16.

## 12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et dilué par action se présente comme suit.

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
<b>Résultat par action – de base</b>					
Résultat net	47 798 \$	43 313 \$	54 903 \$	131 367 \$	173 845 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les taxes applicables	3 257	3 256	3 253	9 770	10 785
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	44 541 \$	40 057 \$	51 650 \$	121 597 \$	163 060 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	42 370	42 235	41 894	42 240	41 030
Résultat par action – de base	1,05 \$	0,95 \$	1,23 \$	2,88 \$	3,97 \$
<b>Résultat par action – dilué</b>					
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	44 541 \$	40 057 \$	51 650 \$	121 597 \$	163 060 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	42 370	42 235	41 894	42 240	41 030
Options d'achat d'actions dilutives (en milliers)	59	39	—	39	—
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	42 429	42 274	41 894	42 279	41 030
Résultat par action – dilué	1,05 \$	0,95 \$	1,23 \$	2,88 \$	3,97 \$

Aucune transaction visant les actions ordinaires ou les actions ordinaires potentielles exigeant le retraitement du résultat par action n'a été réalisée entre la date de clôture et la date à laquelle les présents états financiers consolidés ont été dressés.

## 13. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 22 des états financiers consolidés annuels audités de 2018. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 384,8 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 juillet 2019 (355,1 millions \$ au 31 octobre 2018). Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

## 14. REVENU D'INTÉRÊT ET DE DIVIDENDES SUR VALEURS MOBILIÈRES

Le revenu d'intérêt et de dividendes sur certaines valeurs mobilières se présente comme suit.

	Pour les trimestres clos le		Pour les neuf mois clos le
	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 juillet 2019
Revenu d'intérêt – titres d'emprunt			
Au coût amorti	13 629 \$	15 129 \$	42 911 \$
À la JVAERG	686 \$	567 \$	2 105 \$
Revenu de dividendes – titres de capitaux propres	3 903 \$	3 953 \$	11 644 \$

## 15. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures (réclamations, actions) juridiques et réglementaires. Ces procédures concernent notamment des actions collectives qui touchent de nombreuses autres institutions financières et se rapportent à des charges imputées aux cartes de crédit et aux comptes bancaires, ainsi que les frais pour remboursement anticipé de prêt hypothécaire et d'autres réclamations à l'égard de la gestion de portefeuilles par des fiduciaires et des contre-demandes de clients par suite d'actions en recouvrement des prêts de la Banque. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

## 16. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

	Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018
Solde au début de la période	4 754 \$	9 411 \$
Charges de restructuration engagées au cours de la période <sup>(1)</sup>	12 057	4 912
Paiements effectués au cours de la période	(13 213)	(8 429)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>3 598 \$</b>	<b>5 894 \$</b>

[1] Compte non tenu d'un gain sur la compression des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi de 4,8 millions \$ comptabilisé au poste Charges de restructuration à l'état du résultat consolidé.

À la fin de février 2019, nous avons réitéré notre engagement à optimiser les activités des Services aux particuliers et avons annoncé la rationalisation de certaines fonctions administratives et du siège social. Par conséquent, les charges de restructuration de 1,8 \$ million engagées au cours du troisième trimestre 2019 et de \$7,2 million engagées au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2019 comprenaient essentiellement des charges liées à ces mesures. Des frais additionnels devraient être engagés à mesure que les changements sont mis en oeuvre.

CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

# RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

## Bureaux corporatifs

Montréal  
1360, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 600  
Montréal (Québec) H3G 0E5  
www.blcgf.ca

Toronto  
199 Bay Street  
Bureau 600  
Toronto (Ontario) M5L 0A2  
www.blcgf.ca

## Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs  
Computershare Inc.  
1500, boul. Robert-Bourassa  
Bureau 700  
Montréal (Québec) H3A 3S8  
service@computershare.com  
Tél. : 514 982-7888  
ou 1 800 564-6253

## Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif en écrivant à [secretariat.corporatif@blcgf.ca](mailto:secretariat.corporatif@blcgf.ca) ou en téléphonant au 514 284-4500, poste 40448.

## Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

## Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs de la Banque en écrivant à [relations.investisseurs@blcgf.ca](mailto:relations.investisseurs@blcgf.ca) ou en téléphonant au 514 284-4500, poste 40452.

## Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction en écrivant à [media@blcgf.ca](mailto:media@blcgf.ca) ou en téléphonant au 514 284-4500, poste 40015.

## Médias sociaux



## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, à l'adresse [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com) ou au numéro 1 800 564-6253. Les actionnaires non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

## Bureau de l'ombudsman

1360, boul. René-Lévesque ouest  
Bureau 600  
Montréal (Québec) H3G 0E5  
[ombudsman@blcgf.ca](mailto:ombudsman@blcgf.ca)  
Tél. : 514 284-7192  
ou 1 800 479-1244

## INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE VERSEMENT DES DIVIDENDES*	
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :		
		janvier	1 <sup>er</sup> février	
		avril	1 <sup>er</sup> mai	
		juillet	1 <sup>er</sup> août	
Actions privilégiées	51925D 79 1 LB.PR.J	octobre	1 <sup>er</sup> novembre	
		Série 13	**	15 mars
		Série 15	**	15 juin
		**	15 septembre	
		**	15 décembre	

\* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

\*\* À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le versement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

